



Réunion du Conseil 21 mars 2024

Zweckverband Abfallbehandlung Kahlenberg (ZAK)
Bergwerkstraße 1, 77975 RINGSHEIM

9 h 00 – 12 h 00

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue du Président

1.1. Constatation du Quorum

Mme BARSEGHIAN constate que le quorum est atteint.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

La Présidente soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil pour approbation.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adopté

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 7 décembre 2023

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte-rendu du Conseil du 7 décembre 2024.
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Adopté

2. Points politiques

2.1. Représentation Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Suite à un changement des statuts de la MOT, il est demandé au Conseil de nommer deux représentants de l'Eurodistrict pour l'Assemblée générale de la MOT, dont l'Eurodistrict est membre depuis 2013. Comme le veut l'usage depuis 2013, il est proposé que l'Eurodistrict soit représenté par sa présidence.

Le Conseil nomme à l'unanimité Mme BARSEGHIAN et M. SCHERER comme représentants de l'Eurodistrict à l'Assemblée générale de la MOT.

Adopté

2.2. Capitale mondiale du livre : Demande de subvention de Strasbourg et Kehl

Le Conseil de l'Eurodistrict valide à l'unanimité l'octroi d'une subvention d'un montant de 25 800 € sur un budget total de 55 600 € aux villes de Strasbourg et de Kehl pour la mise en place d'une programmation transfrontalière dans le cadre de Strasbourg Capitale mondiale du livre 2024.

Adopté

3. Budget 2024

3.1. Compte de gestion 2023

La Présidente demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte de gestion 2023 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Adopté

3.2. Compte administratif 2023

Le Doyen demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte administratif 2023 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Adopté

3.3. Budget prévisionnel 2024

La Présidente demande au Conseil de valider le budget prévisionnel 2024. Le budget est adopté à l'unanimité.

Adopté

4. Projets propres

4.1. Mobilité : Plan d'action mobilité

Le Conseil approuve d'actualiser et d'élargir le plan d'action mobilité de l'Eurodistrict avec les points tel que figurant dans le document annexé.

Adopté

4.2. Éducation et bilinguisme : « Spiel & Parle »

Le Conseil de l'Eurodistrict valide à l'unanimité les modifications apportés au dispositif « Spiel & Parle » ainsi que l'augmentation du budget global de 40 000 € à 60 000 € pour l'année scolaire 2024-2025.

Adopté

4.3. Tourisme : Vélo Gourmand

Le Conseil valide à l'unanimité le budget à hauteur de 22 000 € ainsi que le parcours et le déroulement proposé pour l'édition 2024 du Vélo Gourmand.

Adopté

5. Demandes de subventions

5.1 Information sur les subventions attribuées

La Présidente informe le Conseil sur les demandes de subventions inférieures ou égales à 5 000 € et le fonds scolaire accordés par décision de la Présidence depuis le dernier Conseil.

Pas de vote

5.2. Fusion du fonds culturel avec le fonds classique

Le Conseil valide à l'unanimité la fusion du fonds culturel de soutien à la scène locale et du fonds « classique » de subvention ainsi que la fusion de leurs budgets en un nouveau fonds unique « Culture & Rencontres » doté de 190 000 €.

Adopté

6. Fonctionnement du GECT

6.1. Commission administrative

Le Conseil vote à l'unanimité la création en son sein d'une commission administrative ainsi que les domaines de compétences et les représentants de cette commission tel que figurant dans la délibération.

Adopté

6.2. Temps partiel

Le Conseil décide à l'unanimité de limiter l'octroi du travail à temps partiel au sein du Secrétariat général de l'Eurodistrict aux cas où le travail à temps partiel est de droit.

Adopté

7. Points divers

7.1. Assises de la Transition Energétique à Strasbourg

Le concept des Assises de la Transition Energétique à Strasbourg est présenté aux Conseil de l'Eurodistrict.

Pas de vote



La Présidente,
Jeanne BARSEGHIAN

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-PV_CONS_210324-AI

Point n° 2.1 Annexe II / Anhang II

Liste des modifications apportées aux statuts de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) / Liste der Änderungen der Satzung der Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Die deutsche Übersetzung dient nur als Anhaltspunkt. Nur die französische Version der Satzung ist rechtsverbindlich.

Préambule

- Modification afin de clarifier le fonctionnement actuel de la MOT (suppression du terme de « double légitimité de la MOT, interministérielle et associative »)
- Clarification de la répartition des membres en 3 collèges
 - Collège des « Institutionnels publics nationaux », dont les membres sont l'Etat français, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Caisse des Dépôts des Dépôts et Consignations (Banque des territoires)
 - Collège des « Membres adhérents », dont l'Eurodistrict fait partie
 - Collège des « Membres associés »
- Ajout d'une « obligation de déport » pour se prémunir des conflits d'intérêt
 - Permettant à tout membre de s'abstenir de délibérer sur les questions de nature à générer une situation d'interférence entre ses intérêts et ceux de la MOT.
- Composition et fonctionnement de l'Assemblée générale

Article 10-1 : Composition

- [...] Chaque membre désigne un représentant et un suppléant, personne physique dûment habilitée à cet effet, pour le représenter.

Präambel

- Änderung, um die derzeitige Funktionsweise der MOT zu verdeutlichen (Streichung des Begriffs "doppelte Legitimität der MOT, interministeriell und verbandlich")
- Klarstellung der Aufteilung der Mitglieder in 3 Kollegien
 - Kollegium der "Nationalen öffentlichen Institutionen", dessen Mitglieder der französische Staat, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des territoires) sind.
 - Kollegium der Mitglieder, dessen Teil der Eurodistrikt ist
 - Kollegium der assoziierten Mitglieder
- Hinzufügung einer "Abschiebungspflicht" gegen Interessenkonflikte
 - Dies ermöglicht es jedem Mitglied, sich der Beratung über Angelegenheiten zu enthalten, die zu einer Situation führen könnten, in der seine Interessen mit denen der MOT kollidieren.
- Zusammensetzung und Arbeitsweise der Mitgliederversammlung

Artikel 10-1: Zusammensetzung

- [...] Jedes Mitglied ernennt einen Vertreter und einen Stellvertreter, eine natürliche Person mit entsprechender Vollmacht, die es vertritt.

- Une même personne physique ne peut représenter plus d'un membre. [...]

10-3 Fonctionnement

- [...] Tout représentant ou suppléant d'un membre de l'Assemblée générale peut se faire représenter par le représentant ou suppléant d'un membre appartenant au même collège ou par une personne désignée de sa structure et munie d'un pouvoir.
- Le nombre de pouvoirs par représentant est limité à trois. [...].

- Eine natürliche Person kann nicht mehr als ein Mitglied vertreten. [...]

Artikel 10-3: Funktionieren

- [...] Jeder Vertreter oder Stellvertreter eines Mitglieds der Mitgliederversammlung kann sich durch den Vertreter oder Stellvertreter eines Mitglieds vertreten lassen, das demselben Kollegium angehört, oder durch eine Person, die von seiner Einrichtung benannt und mit einem Stimmrecht ausgestattet ist.
- Die Anzahl der Vollmachten pro Vertreter ist auf drei beschränkt. [...].

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 2.1/1/2024
Vorlage Nr. 2.1/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragter</i> Alexis POUPARDIN	

Point n° 2.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff : Représentation de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au sein de l'Assemblée générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) / Vertretung des Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau in der Mitgliederversammlung der Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

I. Rapport / Sachverhalt

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) a été créée par l'Etat français en 1997 afin de faire entendre la voix des régions frontalières françaises et leur fournir une plateforme d'échange centralisée. La MOT offre également à ses membres des ressources techniques ainsi qu'un accompagnement juridique pour les aider à surmonter des obstacles transfrontaliers et à mettre en œuvre des projets. Au vu des services et du potentiel de synergie offerts par l'association, l'Eurodistrict a adhéré à la MOT en 2013.

Afin d'adapter ses règles internes au nombre croissant de membres, la MOT a mis à jour ses statuts le 27 juin 2023 (Annexes I et II)

La principale modification des statuts concerne l'article 10-1, qui prévoit désormais qu'une personne ne peut représenter plus d'une institution membre au sein de l'assemblée générale. Dans ce contexte, la MOT demande à toutes les institutions membres de désigner de nouveaux représentants politiques.

Outre les représentants politiques, l'Eurodistrict peut, comme par le passé, être représenté par son personnel lors des assemblées générales, à condition que les collaborateurs aient reçu une procuration des représentants politiques.

Die *Mission Opérationnelle Transfrontalière* (MOT) hat der französische Staat 1997 gegründet, um französischen Grenzregionen Gehör und eine zentralisierte Austauschplattform zu verschaffen. Außerdem bietet die MOT ihren Mitgliedern fachwissenschaftliche Ressourcen und eine juristische Begleitung an, um sie bei der Aufhebung grenzüberschreitender Hindernisse und der Umsetzung von Projekten zu unterstützen. In Anbetracht der Dienstleistungen und des Synergiepotenzials, die der Verband bietet, trat der Eurodistrikt 2013 der MOT bei.

Um ihre internen Regeln an die wachsende Zahl von Mitgliedern anzupassen, hat die MOT am 27. Juni 2023 ihre Satzung aktualisiert (Anhänge I und II).

Die Hauptänderung der Satzung betrifft den Artikel 10-1, der nun vorschreibt, dass in der Mitgliederversammlung eine einzige Person nicht mehr als eine Mitgliedseinrichtung vertreten darf. Vor diesem Hintergrund bittet die MOT alle Mitgliedseinrichtungen, ihre politischen Vertretenden neu zu ernennen.

Neben den politischen Vertretenden darf der Eurodistrikt wie bisher bei Mitgliederversammlungen auch von seinem Personal vertreten werden, sofern die Mitarbeitenden eine Vollmacht der politischen Vertretenden erhalten haben. Die Vollmacht kann bei der Anmeldung zur Sitzung erteilt

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

La procuration peut être accordée lors de l'inscription à la réunion. Sans procuration, le personnel peut participer aux réunions mais n'est pas autorisé à voter.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an et a les compétences suivantes :

- élire tous les trois ans et parmi les membres le Bureau (président, vice-président, trésorier, secrétaire);
- contrôler le Bureau ;
- approuver les programmes de travail annuels et triennaux proposés par le Bureau ;
- voter le budget de l'association et les cotisations des membres ;
- approuver le rapport annuel du président sur les activités de l'association ;
- nommer un commissaire aux comptes ;
- approuver le rapport annuel du trésorier et du commissaire aux comptes ;
- modifier les statuts de l'association.

En 2024, les membres se réuniront les 27 et 28 juin à Dunkerque pour élire un nouveau Bureau. Un autre point important de l'ordre du jour est la présentation d'une feuille de route du gouvernement français sur la coopération transfrontalière.

werden. Ohne Vollmacht darf das Personal an den Sitzungen teilnehmen aber nicht abstimmen.

Die Mitgliederversammlung trifft mindestens einmal im Jahr zusammen und hat folgende Befugnisse:

- alle drei Jahre den Vorstand (Präsident, Vize-Präsident, Schatzmeister, Sekretär) aus den Mitgliedern zu wählen;
- den Vorstand zu kontrollieren;
- den von dem Vorstand vorgeschlagenen jährlichen und dreijährigen Arbeitsprogrammen zuzustimmen;
- den Haushalt des Vereins und die Mitgliedsbeiträge festzulegen;
- dem jährlichen Bericht des Präsidenten über die Aktivitäten des Vereins zuzustimmen;
- einen Rechnungsprüfer zu ernennen;
- dem jährlichen Bericht des Schatzmeisters und des Rechnungsprüfers zuzustimmen;
- die Satzung des Vereins zu ändern.

2024 werden die Mitglieder am 27. und 28. Juni in Dunkerque tagen und einen neuen Vorstand wählen. Ein weiterer wichtiger Punkt auf der Tagesordnung ist die Vorstellung des Positionspapiers zur grenzüberschreitenden Zusammenarbeit der französischen Regierung.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

L'Eurodistrict ayant toujours été représenté à la MOT par sa présidence, le Secrétariat général propose de désigner la présidente, Madame Jeanne Barseghian, comme représentante et le vice-président, Monsieur Frank Scherer, comme suppléant.

Compte tenu de la participation de la Présidence à d'autres instances transfrontalières, comme le Comité de Coopération Transfrontalière (CCT), une représentation directe par la Présidence semble en outre particulièrement judicieuse.

Afin que la voix de notre territoire soit entendue lors de chaque réunion, même en cas d'absence de la Présidence, le Secrétariat général recommande d'autoriser la Présidente à déléguer son droit de vote au personnel de l'Eurodistrict.

Da der Eurodistrikt bei der MOT bisher immer durch seine Präsidentschaft vertreten wurde, schlägt das Generalsekretariat vor, die Präsidentin, Frau Jeanne Barseghian, als Vertreterin und den Vize-Präsidenten, Herrn Frank Scherer, als Stellvertreter zu ernennen.

Angesichts der Beteiligung der Präsidentschaft an anderen grenzüberschreitenden Gremien, wie dem Ausschuss für grenzüberschreitende Zusammenarbeit (AGZ), erscheint eine direkte Vertretung durch die Präsidentschaft zudem besonders sinnvoll.

Damit die Stimme unseres Gebiets bei jeder Sitzung auch bei Abwesenheit der Präsidentschaft gehört wird, empfiehlt das Generalsekretariat, die Präsidentin zu ermächtigen, ihr Stimmrecht an das Personal des Eurodistrikts zu delegieren.

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

L'Eurométropole de Strasbourg, le Pôle métropolitain d'Alsace, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace étant également membres de la MOT, le Secrétariat général invite les collectivités susmentionnées à tenir compte des représentants de l'Eurodistrict dans le choix de leurs représentants à la MOT, afin d'éviter tout doublon.

Da die Eurometropole von Straßburg, die Pôle métropolitain d'Alsace, die Région Grand Est und die Collectivité européenne d'Alsace ebenfalls Mitglieder der MOT sind, legt das Generalsekretariat den obengenannten Gebietskörperschaften nahe, bei der Auswahl ihrer Vertretenden in der MOT vorab die Vertretenden des Eurodistricts zu berücksichtigen, damit es nicht zu Überschneidungen kommt.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil désigne la Présidente de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Madame Jeanne Barseghian, comme représentante et le Vice-Président, Monsieur Frank Scherer, comme suppléant à la MOT.

Der Rat ernennt die Präsidentin des Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Frau Jeanne Barseghian, als Vertreterin und den Vize-Präsidenten, Herrn Frank Scherer, als Stellvertreter bei der MOT.

Le Conseil autorise la Présidente à déléguer son droit de vote au Secrétariat général lorsque ni la Présidente ni le Vice-Président ne peuvent se rendre aux rendez-vous de la MOT.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, ihr Stimmrecht an das Generalsekretariat zu übergeben, wenn weder die Präsidentin noch der Vize-Präsident die Termine der MOT wahrnehmen können.

Le Conseil autorise la Présidente à signer tous les documents relatifs à la MOT.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle Unterlagen in Verbindung mit der MOT zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

Accord

Refus

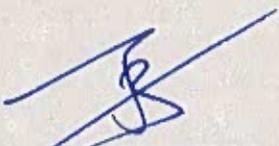
Résolution modifiée

Zustimmung

Ablehnung

Abweichender Beschluss

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 7 décembre 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-DEL_2_1_1_2024-AI

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Document de séance n° 2.2/1/2024

Vorlage Nr. 2.2/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Raphaëlle LE NERRANT	

Point n° 2.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 2.2 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff* : Capitale mondiale du livre : Demande de subvention de Strasbourg et Kehl / *Welthauptstadt des Buches : Förderanfrage von Straßburg und Kehl*

I. Rapport / *Sachverhalt*

Le 20 juillet 2022, l'UNESCO annonçait sa décision de désigner Strasbourg comme Capitale mondiale du livre 2024, faisant ainsi de Strasbourg la première ville française à obtenir ce label, créé en 2001. Le coup d'envoi officiel de l'évènement sera donné le 23 avril, journée internationale du livre et du droit d'auteur, et Strasbourg restera Capitale mondiale du livre jusqu'à avril 2025.

Les villes jumelées de Strasbourg dans le monde entier sont impliquées dans l'évènement, notamment les villes allemandes de Dresde et Stuttgart. Etant donné la dimension européenne et transfrontalière du projet et l'historique du livre dans le Rhin supérieur, il apparaissait également naturel d'y associer la ville de Kehl, voisine immédiate de Strasbourg et faisant partie du même espace de vie partagé. C'est pourquoi une programmation transfrontalière « Lire notre monde – Capitale mondiale du livre UNESCO », intégrée dans la programmation globale de la manifestation, a été élaborée conjointement par les villes de Strasbourg et Kehl. Celle-ci a pour objectifs de susciter des rencontres entre voisins français et allemands autour du livre, de permettre au public germanophone de participer au programme Capitale mondiale du livre, de favoriser le dialogue entre les cultures et enfin de transmettre le goût de la lecture aux plus jeunes, dans la mesure où une partie de la programmation transfrontalière cible

Am 20. Juli 2022 gab die UNESCO ihre Entscheidung bekannt, Straßburg zur Welthauptstadt des Buches 2024 zu ernennen. Damit ist Straßburg die erste französische Stadt, der dieses 2001 geschaffene Label verliehen wird. Die offizielle Eröffnung der Veranstaltung findet am 23. April, dem internationalem Tag des Buches und des Urheberrechts statt. Straßburg wird bis April 2025 Welthauptstadt des Buches bleiben.

Die Straßburger Partnerstädte aus der ganzen Welt sind in die Veranstaltung eingebunden, darunter auch die deutschen Partnerstädte Dresden und Stuttgart. Angesichts der europäischen und grenzüberschreitenden Dimension des Projekts und der Geschichte des Buches in der Oberrheinregion schien es auch natürlich, die Stadt Kehl miteinzubeziehen, als direkte Nachbarstadt und Teil desselben gemeinsam benutzten Gebiets. Deshalb haben die Städte Straßburg und Kehl gemeinsam ein grenzüberschreitendes Programm "Unsere Welt lesen - UNESCO-Welthauptstadt des Buches" ausgearbeitet, das in das Gesamtprogramm der Veranstaltung integriert wurde. Die Ziele des Programms sind es, Begegnungen zwischen deutschen und französischen Nachbarn rund um das Thema Buch zu fördern, dem deutschsprachigen Publikum die Teilnahme am Programm der Welthauptstadt des Buches zu ermöglichen, den Dialog zwischen den Kulturen zu fördern und als letztes die Lust zu lesen bei den Jüngsten zu wecken, da ein Teil des

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le

ID : 067-200024172-20240321-DEL_2_2_1_2024-AI



explicitement les enfants et les jeunes.

La programmation transfrontalière se décline en 14 actions franco-allemandes parmi lesquelles on peut citer par exemple une manifestation lors de la semaine inaugurale, le 27 avril, sur le thème de l'autodafé et de la censure de livres, un pique-nique littéraire franco-allemand, une pièce de théâtre bilingue sur Voltaire, Rousseau et Beaumarchais, une pièce de théâtre pour enfants ou encore des ateliers d'éducation aux médias avec des classes d'élèves de tout l'Ortenau. Différents partenaires sont impliqués dans la réalisation de ces actions, notamment les médiathèques de Kehl et de Strasbourg, les associations « Historischer Verein Kehl », « Rundumkultur », « A livre ouvert » ou encore le « Theater der 2 Ufer » de Kehl.

Pour mettre en œuvre cette programmation, les deux villes organisatrices sollicitent un soutien financier de l'Eurodistrict à hauteur de 25 800€ sur un budget total de 55 600€, ce qui représente approximativement 46% des coûts (voir demande de subvention en annexe 1).

Les contributions propres des deux villes, quant à elles, sont de 10 750€ (soit environ 19% des coûts totaux) pour la ville de Strasbourg et 15 050€ (c'est-à-dire environ 27% des coûts) pour la ville de Kehl. A noter que des cofinancements ont été sollicités et accordés par plusieurs fondations basées à Kehl : la Bürgerstiftung Kehl (2 000€), la Rheinstiftung (1 000€) et la Carl-Friedrich-Geiger Stiftung (1 000€) mais ils sont destinés de manière ciblée à une action : la pièce de théâtre bilingue.

grenzüberschreitenden Programms gezielt Kinder und Jugendliche anspricht.

Das grenzüberschreitende Programm besteht aus 14 deutsch-französischen Aktionen, zu denen zählen unter anderem, eine Veranstaltung während der Eröffnungswoche am 27. April zum Thema Autodafé und Bücherzensur, ein deutsch-französisches literarisches Picknick, ein zweisprachiges Theaterstück über Voltaire, Rousseau und Beaumarchais, ein Theaterstück für Kinder sowie verschiedene Workshops zum Thema Medienkompetenz für Schulklassen aus der ganzen Ortenau. An der Durchführung dieser Aktionen sind verschiedene Partner beteiligt, insbesondere die Mediatheken von Kehl und Straßburg, die Vereine "Historischer Verein Kehl", "Rundumkultur", "A livre ouvert" sowie auch das "Theater der 2 Ufer" in Kehl.

Um dieses Programm umzusetzen, beantragen die beiden organisierenden Städte eine finanzielle Unterstützung des Eurodistricts in Höhe von 25.800€ bei einem Gesamtbudget von 55.600€, was ungefähr 46% der Kosten entspricht (siehe Antrag im Anhang 1).

Die Eigenbeiträge der beiden Städte belaufen sich jeweils auf 10.750€ (d.h. ca. 19% der Gesamtkosten) für die Stadt Straßburg und 15.050€ (d.h. ca. 27% der Kosten) für die Stadt Kehl.

Ebenfalls anzumerken ist, dass Kofinanzierungen bei mehreren in Kehl ansässigen Stiftungen beantragt und bewilligt wurden: bei der Bürgerstiftung Kehl (2.000€), der Rheinstiftung (1.000€) und der Carl-Friedrich-Geiger Stiftung (1.000€), diese aber spezifisch auf eine Aktion ausgerichtet sind: das zweisprachige Theaterstück.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Au vu du caractère exceptionnel et unique de cet événement qui donnera une visibilité internationale au territoire de l'Eurodistrict, au vu du caractère entièrement bilingue de sa programmation, des nombreux acteurs culturels du territoire impliqués et de la diversité des publics cibles mettant un focus particulier sur les jeunes, le Secrétariat Général recommande l'octroi de la subvention demandée.

Angesichts des außergewöhnlichen und einzigartigen Charakters dieser Veranstaltung, die dem Gebiet des Eurodistricts eine internationale Sichtbarkeit verleihen wird, angesichts des vollständig zweisprachigen Programms, der zahlreichen beteiligten Kulturakteure des Gebiets und der Vielfalt der Zielgruppen, mit besonderem Schwerpunkt auf der Jugend, empfiehlt das Generalsekretariat die Gewährung des beantragten Zuschusses.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict octroie la subvention du montant proposé à hauteur de 25 800€. Celle-ci sera versée en deux moitiés, soit 12 900€ au début du projet en avril 2024 et 12 900€ à mi-parcours courant septembre 2024, après réception d'un rapport intermédiaire. Un rapport final devra également être communiqué au Secrétariat Général de l'Eurodistrict au plus tard 4 mois après la clôture du projet, soit au plus tard en août 2025.

Enfin, le Conseil autorise la Présidente à signer tout document afférent à ce projet.

Der Rat des Eurodistrikts validiert die Förderung in Höhe von 25.800€. Diese wird in zwei Hälften ausgezahlt: 12.900€ zu Beginn des Projekts im April 2024 und 12.900€ nach der Hälfte des Realisierungszeitraums und nach Erhalt eines Zwischenberichts im September 2024. Ein Abschlussbericht muss auch dem Eurodistrikt-Generalsekretariat spätestens 4 Monate nach Abschluss des Projekts, d.h. spätestens im August 2025, übermittelt werden.

Schließlich ermächtigt der Rat die Präsidentin, alle Dokumente im Zusammenhang mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

Accord

Refus

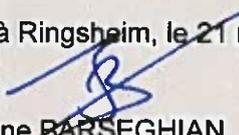
Résolution modifiée

Zustimmung

Ablehnung

Abweichender Beschluss

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-DEL_2_2_1_2024-AI

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Laurence LEBRETON
M MICHEL YZIQUEL
Mme Aurélie SCHAEFFER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 01/11/2023
DU 02/11/2023 AU 10/03/2024
DU 11/03/2024 AU 12/03/2024

Population 566117
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 9</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 11</u>
5 Annexe	13
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 14</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 17</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 18</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 19</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 23</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 29</u>

[2 Situation des valeurs inactives](#) Etat III-2 40
[4EME PARTIE : Page des signatures](#) 41

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
Reçu en préfecture le 17/04/2024
Publié le 
ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_1_1_2024-BF

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	1,44
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles	4,86	Réserves	93,27
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	946,89
Terrains		Résultat de l'exercice	-46,63
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	994,96
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	7,10	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)	6,86	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	18,83	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95,12
Stocks		Autres dettes non financières	69,93
Créances	196,79	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	165,05
Trésorerie	949,96	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 146,75	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	165,05
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	5,57
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 165,58	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	1 165,58

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		38 366,99	33 503,12	4 863,87	6 430,72
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		116 893,34	109 789,35	7 103,99	9 334,50
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		6 857,72		6 857,72	6 857,72
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		162 118,05	143 292,47	18 825,58	22 622,94

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		189 504,62		189 504,62	133 959,97
Créances sur les redevables et comptes rattachés		200,00		200,00	200,00
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		7 086,00		7 086,00	250,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		196 790,62		196 790,62	134 409,97
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		949 963,41		949 963,41	1 020 890,74
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		949 963,41		949 963,41	1 020 890,74
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		1 308 872,08	143 292,47	1 165 579,61	1 177 923,65

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		1 436,70	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		93 270,19	93 270,19
REPORT A NOUVEAU		946 885,84	914 285,13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-46 633,17	32 600,71
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		994 959,56	1 040 156,03

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		95 124,12	115 999,21
Dettes fiscales et sociales		51 679,12	
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		18 248,61	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		165 051,85	115 999,21
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		165 051,85	115 999,21
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		5 568,20	21 768,41
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		1 165 579,61	1 177 923,65

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	951,74	
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	1,46	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	953,20	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	315,96	
Charges de personnel	455,26	
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	5,76	
Impôts et taxes	7,51	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	9,03	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	793,52	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	206,31	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	206,31	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-46,63	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-46,63	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		951 735,65		
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		1 462,38		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		953 198,03		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		315 961,11		
Charges de personnel		455 260,15		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		327 826,11		
Dont charges sociales		127 434,04		
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		5 760,20		
Impôts et taxes		7 508,13		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		9 030,39		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		793 519,98		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		206 311,22		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		93 691,67		
Dont collectivités territoriales		6 885,00		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics		105 734,55		
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		206 311,22		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-46 633,17		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-46 633,17		

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
 Reçu en préfecture le 17/04/2024
 Publié le
 ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_1_1_2024-BF



ETAT : I-5

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Envoyé en préfecture le 17/04/2024
 Reçu en préfecture le 17/04/2024
 Publié le
 ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_1_1_2024-BF



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	94 000,00	1 846 000,00	1 940 000,00
Titres de recette émis (b)	10 467,09	1 095 284,59	1 105 751,68
Réductions de titres (c)		139 590,79	139 590,79
Recettes nettes (d = b - c)	10 467,09	955 693,80	966 160,89
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	94 000,00	1 846 000,00	1 940 000,00
Mandats émis (f)	5 233,03	1 111 017,98	1 116 251,01
Annulations de mandats (g)		108 691,01	108 691,01
Dépenses nettes (h = f - g)	5 233,03	1 002 326,97	1 007 560,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 234,06		
(h - d) Déficit		46 633,17	41 399,11

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	70 647,25		5 234,06		75 881,31
Fonctionnement	946 885,84		-46 633,17		900 252,67
TOTAL I	1 017 533,09		-41 399,11		976 133,98
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 017 533,09		-41 399,11		976 133,98

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 000,00		44 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 000,00		49 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	94 000,00		94 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	94 000,00		94 000,00
TOTAL GENERAL		94 000,00		94 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	44 000,00	1 939,87		1 939,87	42 060,13
21	49 000,00	3 293,16		3 293,16	45 706,84
27	1 000,00				1 000,00
SOUS-TOTAL	94 000,00	5 233,03		5 233,03	88 766,97
TOTAL	94 000,00	5 233,03		5 233,03	88 766,97
TOTAL GENERAL	94 000,00	5 233,03		5 233,03	88 766,97

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS			
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT			
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	803,75		803,75
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 549,00		22 549,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	23 352,75		23 352,75
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	70 647,25		70 647,25
TOTAL GENERAL		94 000,00		94 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10		1 436,70		1 436,70	-1 436,70
SOUS-TOTAL		1 436,70		1 436,70	-1 436,70
TOTAL		1 436,70		1 436,70	-1 436,70
021	803,75				803,75
040	22 549,00	9 030,39		9 030,39	13 518,61
TOTAL	23 352,75	9 030,39		9 030,39	14 322,36
001	70 647,25				70 647,25
TOTAL GENERAL	94 000,00	10 467,09		10 467,09	83 532,91

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	534 971,00		534 971,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	578 974,77		578 974,77
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	708 701,48		708 701,48
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 822 647,25		1 822 647,25
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	803,75		803,75
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 549,00		22 549,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	23 352,75		23 352,75
TOTAL GENERAL		1 846 000,00		1 846 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	534 971,00	336 578,10	20 616,99	315 961,11	219 009,89
012	578 974,77	509 206,09	43 942,04	465 264,05	113 710,72
65	708 701,48	256 203,40	44 131,98	212 071,42	496 630,06
TOTAL	1 822 647,25	1 101 987,59	108 691,01	993 296,58	829 350,67
023	803,75				803,75
042	22 549,00	9 030,39		9 030,39	13 518,61
TOTAL	23 352,75	9 030,39		9 030,39	14 322,36
TOTAL GENERAL	1 846 000,00	1 111 017,98	108 691,01	1 002 326,97	843 673,03

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	2 082,92		2 082,92
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	900,00		900,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	896 043,29		896 043,29
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS SPECIFIQUES	87,95		87,95
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	899 114,16		899 114,16
002	Résultat de fonctionnement reporté	946 885,84		946 885,84
TOTAL GENERAL		1 846 000,00		1 846 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	2 082,92	2 495,77		2 495,77	-412,85
70	900,00				900,00
74	896 043,29	1 091 325,74	139 590,09	951 735,65	-55 692,36
75		1 463,08	0,70	1 462,38	-1 462,38
77	87,95				87,95
TOTAL	899 114,16	1 095 284,59	139 590,79	955 693,80	-56 579,64
002	946 885,84				946 885,84
TOTAL GENERAL	1 846 000,00	1 095 284,59	139 590,79	955 693,80	890 306,20

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2051	Concessions et droits similaires	1 939,87		1 939,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 939,87		1 939,87
21838	Autre matériel informatique	3 293,16		3 293,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 293,16		3 293,16
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 233,03		5 233,03
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 233,03		5 233,03
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 233,03		5 233,03

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

ETAT : II-4 -

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_1_1_2024-BF

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	1 436,70		1 436,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 436,70		1 436,70
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 436,70		1 436,70
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 436,70		1 436,70
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	3 506,72		3 506,72
281838	Autre matériel informatique	4 837,63		4 837,63
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	195,00		195,00
28188	Autres	491,04		491,04
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 030,39		9 030,39
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	9 030,39		9 030,39
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 467,09		10 467,09

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

ETAT : II-4 -

Reçu en préfecture le 17/04/2024

S²LO

Publié le

ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_1_1_2024-BF

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60623	Alimentation	2 649,94		2 649,94
60632	Fournitures de petit équipement	2 021,73		2 021,73
6064	Fournitures administratives	2 165,29		2 165,29
6068	Autres matières et fournitures.	885,38		885,38
6132	Locations immobilières	29 510,99		29 510,99
61351	Matériel roulant	259,86		259,86
61358	Autres	16 489,17		16 489,17
614	Charges locatives et de copropriété	14 361,71		14 361,71
6156	Maintenance	7 258,30		7 258,30
6161	Multirisques	969,61		969,61
6168	Autres	1 462,95		1 462,95
6182	Documentation générale et technique	1 821,52		1 821,52
62268	Autres honoraires, conseils...	68 129,00	9 586,00	58 543,00
6228	Divers	88 820,52	10 672,59	78 147,93
6231	Annonces et insertions	3 015,00		3 015,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 812,87		12 812,87
6233	Foires et expositions	48 130,31		48 130,31
6234	Réceptions	251,10		251,10
6236	Catalogues et imprimés et publications	11 314,98	134,00	11 180,98
6238	Divers	2 374,75	224,40	2 150,35
6251	Voyages, déplacements et missions	2 283,74		2 283,74
6261	Frais d'affranchissement	261,66		261,66
6262	Frais de télécommunications	9 425,34		9 425,34
6281	Concours divers (cotisations...)	6 880,00		6 880,00
62878	A des tiers	499,80		499,80
6288	Autres	2 522,58		2 522,58
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	336 578,10	20 616,99	315 961,11
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	290,95	21,01	269,94
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	7 942,01	703,82	7 238,19
64111	Rémunération principale	21 158,93	2 520,00	18 638,93
64131	Rémunérations	340 443,95	28 761,00	311 682,95
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 895,12	8 599,63	94 295,49
6453	Cotisations aux caisses de retraite	21 729,71	2 171,76	19 557,95
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 508,46	1 164,82	12 343,64
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	288,00		288,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	948,96		948,96

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	509 206,09	43 942,04	465 264,05
65732	Régions	6 885,00		6 885,00
65733	Départements	1 615,11	1 615,11	
657351	GFP de rattachement	13 825,00		13 825,00
657358	Autres groupements	69 795,87	42 516,87	27 279,00
657363	à caractère administratif	51 525,55		51 525,55
657382	Organismes publics divers	13 105,00		13 105,00
65742	Entreprises	15 000,00		15 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	78 691,67		78 691,67
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	972,00		972,00
65818	Autres	4 691,04		4 691,04
6584	Amendes fiscales et pénales	92,92		92,92
65888	Autres	4,24		4,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	256 203,40	44 131,98	212 071,42
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 101 987,59	108 691,01	993 296,58
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	9 030,39		9 030,39
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 030,39		9 030,39
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 030,39		9 030,39
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 111 017,98	108 691,01	1 002 326,97

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

ETAT : II-4 -

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_1_1_2024-BF

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 495,77		2 495,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	2 495,77		2 495,77
74718	Autres	21 250,00		21 250,00
7472	Régions	2 425,69		2 425,69
7473	Départements	1 360,50	1 360,00	0,50
74748	Autres communes	107 446,09	5 630,12	101 815,97
74758	Autres groupements	753 557,02	7 480,00	746 077,02
74771	Fonds social européen	16 834,35	125 119,97	-108 285,62
74772	FEDER	188 452,09		188 452,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 091 325,74	139 590,09	951 735,65
75888	Autres	1 463,08	0,70	1 462,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 463,08	0,70	1 462,38
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 095 284,59	139 590,79	955 693,80
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 095 284,59	139 590,79	955 693,80

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.						1 436,70		1 436,70		1 436,70
1022	Sous Total compte 1022						1 436,70		1 436,70		1 436,70
102	Sous Total compte 102						1 436,70		1 436,70		1 436,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		93 270,19						93 270,19		93 270,19
106	Sous Total compte 106		93 270,19						93 270,19		93 270,19
10	Sous Total compte 10		93 270,19				1 436,70		94 706,89		94 706,89
110	Report à nouveau (solde créditeur)		914 285,13		32 600,71				946 885,84		946 885,84
11	Sous Total compte 11		914 285,13		32 600,71				946 885,84		946 885,84
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		32 600,71	32 600,71				32 600,71	32 600,71		0,00
12	Sous Total compte 12		32 600,71	32 600,71				32 600,71	32 600,71		0,00
	Total classe 1		1 040 156,03	32 600,71	32 600,71		1 436,70	32 600,71	1 074 193,44		1 041 592,73
2051	Concessions et droits similaires	36 427,12				1 939,87		38 366,99		38 366,99	
205	Sous Total compte 205	36 427,12				1 939,87		38 366,99		38 366,99	
20	Sous Total compte 20	36 427,12				1 939,87		38 366,99		38 366,99	
21838	Autre matériel informatique	72 463,67				3 293,16		75 756,83		75 756,83	
2183	Sous Total compte 2183	72 463,67				3 293,16		75 756,83		75 756,83	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 930,16						31 930,16		31 930,16	
2184	Sous Total compte 2184	31 930,16						31 930,16		31 930,16	
2188	Autres	9 206,35						9 206,35		9 206,35	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
218	Sous Total compte 218	113 600,18				3 293,16		116 893,34		116 893,34	
21	Sous Total compte 21	113 600,18				3 293,16		116 893,34		116 893,34	
275	Dépôts et cautionnements versés	6 857,72						6 857,72		6 857,72	
27	Sous Total compte 27	6 857,72						6 857,72		6 857,72	
2805	Concessions et droits similaires, brevet		29 996,40				3 506,72		33 503,12		33 503,12
280	Sous Total compte 280		29 996,40				3 506,72		33 503,12		33 503,12
281838	Autre matériel informatique		66 643,84				4 837,63		71 481,47		71 481,47
28183	Sous Total compte 28183		66 643,84				4 837,63		71 481,47		71 481,47
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		31 150,07				195,00		31 345,07		31 345,07
28184	Sous Total compte 28184		31 150,07				195,00		31 345,07		31 345,07
28188	Autres		6 471,77				491,04		6 962,81		6 962,81
2818	Sous Total compte 2818		104 265,68				5 523,67		109 789,35		109 789,35
281	Sous Total compte 281		104 265,68				5 523,67		109 789,35		109 789,35
28	Sous Total compte 28		134 262,08				9 030,39		143 292,47		143 292,47
	Total classe 2	156 885,02	134 262,08			5 233,03	9 030,39	162 118,05	143 292,47	162 118,05	143 292,47
4011	Fournisseurs		12 431,00	341 403,99	329 751,76			341 403,99	342 182,76		778,77
401	Sous Total compte 401		12 431,00	341 403,99	329 751,76			341 403,99	342 182,76		778,77
4041	Fournisseurs d'immobilisation		1 963,20	7 196,23	5 233,03			7 196,23	7 196,23		0,00
404	Sous Total compte 404		1 963,20	7 196,23	5 233,03			7 196,23	7 196,23		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		101 605,01	101 605,01	94 345,35			101 605,01	195 950,36		94 345,35
40	Sous Total compte 40		115 999,21	450 205,23	429 330,14			450 205,23	545 329,35		95 124,12
411	Redevables	200,00		577,18	577,18			777,18	577,18	200,00	
41	Sous Total compte 41	200,00		577,18	577,18			777,18	577,18	200,00	
421	Personnel - Rémunérations dues			304 954,41	304 954,41			304 954,41	304 954,41		0,00
42	Sous Total compte 42			304 954,41	304 954,41			304 954,41	304 954,41		0,00
431	Sécurité sociale			104 239,61	104 239,61			104 239,61	104 239,61		0,00
437	Autres organismes sociaux			19 071,39	19 071,39			19 071,39	19 071,39		0,00
4386	Autres charges à payer				50 839,48				50 839,48		50 839,48
438	Sous Total compte 438				50 839,48				50 839,48		50 839,48
43	Sous Total compte 43			123 311,00	174 150,48			123 311,00	174 150,48		50 839,48
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			20 921,90	20 921,90			20 921,90	20 921,90		0,00
442	Sous Total compte 442			20 921,90	20 921,90			20 921,90	20 921,90		0,00
44311	Dépenses			92,92	92,92			92,92	92,92		0,00
44312	Recettes - Amiable			21 250,00	21 250,00			21 250,00	21 250,00		0,00
44316	Recettes - Contentieux			21 250,00	21 250,00			21 250,00	21 250,00		0,00
4431	Sous Total compte 4431			42 592,92	42 592,92			42 592,92	42 592,92		0,00
44321	Dépenses			6 885,00	6 885,00			6 885,00	6 885,00		0,00
4432	Sous Total compte 4432			6 885,00	6 885,00			6 885,00	6 885,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44341	Dépenses			499,80	499,80			499,80	499,80		0,00
44342	Recettes - Amiable			104 867,79	104 867,79			104 867,79	104 867,79		0,00
44346	Recettes - Contentieux			518,62				518,62		518,62	
4434	Sous Total compte 4434			105 886,21	105 367,59			105 886,21	105 367,59	518,62	
44351	Dépenses			13 825,00	13 825,00			13 825,00	13 825,00		0,00
44352	Recettes - Amiable			735 950,00	735 950,00			735 950,00	735 950,00		0,00
4435	Sous Total compte 4435			749 775,00	749 775,00			749 775,00	749 775,00		0,00
44371	Dépenses			264,00	264,00			264,00	264,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			264,00	264,00			264,00	264,00		0,00
44381	Dépenses			50 856,38	50 856,38			50 856,38	50 856,38		0,00
4438	Sous Total compte 4438			50 856,38	50 856,38			50 856,38	50 856,38		0,00
443	Sous Total compte 443			956 259,51	955 740,89			956 259,51	955 740,89	518,62	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			7 393,32	7 393,32			7 393,32	7 393,32		0,00
4486	Autres charges à payer				839,64				839,64		839,64
4487	Produits à recevoir	133 959,97		188 986,00	133 959,97			322 945,97	133 959,97	188 986,00	
448	Sous Total compte 448	133 959,97		188 986,00	134 799,61			322 945,97	134 799,61	188 146,36	
44	Sous Total compte 44	133 959,97		1 173 560,73	1 118 855,72			1 307 520,70	1 118 855,72	188 664,98	
46711	Autres comptes créditeurs			78 959,72	83 609,33			78 959,72	83 609,33		4 649,61
4671	Sous Total compte 4671			78 959,72	83 609,33			78 959,72	83 609,33		4 649,61

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Débiteurs divers - Amiable	250,00		14 172,00	7 336,00			14 422,00	7 336,00	7 086,00	
46726	Débiteurs divers - Contentieux			50,00	50,00			50,00	50,00		0,00
4672	Sous Total compte 4672	250,00		14 222,00	7 386,00			14 472,00	7 386,00	7 086,00	
467	Sous Total compte 467	250,00		93 181,72	90 995,33			93 431,72	90 995,33	2 436,39	
4686	Charges à payer				13 599,00				13 599,00		13 599,00
468	Sous Total compte 468				13 599,00				13 599,00		13 599,00
46	Sous Total compte 46	250,00		93 181,72	104 594,33			93 431,72	104 594,33		11 162,61
4712	Virements réimputés			116,00	116,00			116,00	116,00		0,00
47134	Subventions			28 439,78	28 439,78			28 439,78	28 439,78		0,00
47138	Autres		21 768,41	66 414,51	47 514,30			66 414,51	69 282,71		2 868,20
4713	Sous Total compte 4713		21 768,41	94 854,29	75 954,08			94 854,29	97 722,49		2 868,20
4718	Autres recettes à régulariser				2 700,00				2 700,00		2 700,00
471	Sous Total compte 471		21 768,41	94 970,29	78 770,08			94 970,29	100 538,49		5 568,20
4728	Autres dépenses à régulariser			27 947,01	27 947,01			27 947,01	27 947,01		0,00
472	Sous Total compte 472			27 947,01	27 947,01			27 947,01	27 947,01		0,00
47	Sous Total compte 47		21 768,41	122 917,30	106 717,09			122 917,30	128 485,50		5 568,20
	Total classe 4	134 409,97	137 767,62	2 268 707,57	2 239 179,35			2 403 117,54	2 376 946,97	196 790,62	170 620,05
515	Compte au Trésor	1 020 890,74		913 697,45	984 624,78			1 934 588,19	984 624,78	949 963,41	
51	Sous Total compte 51	1 020 890,74		913 697,45	984 624,78			1 934 588,19	984 624,78	949 963,41	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
580	Opérations d'ordre budgétaires			9 030,39	9 030,39			9 030,39	9 030,39		0,00
58	Sous Total compte 58			9 030,39	9 030,39			9 030,39	9 030,39		0,00
	Total classe 5	1 020 890,74		922 727,84	993 655,17			1 943 618,58	993 655,17	949 963,41	
60623	Alimentation					2 649,94		2 649,94		2 649,94	
6062	Sous Total compte 6062					2 649,94		2 649,94		2 649,94	
60632	Fournitures de petit équipement					2 021,73		2 021,73		2 021,73	
6063	Sous Total compte 6063					2 021,73		2 021,73		2 021,73	
6064	Fournitures administratives					2 165,29		2 165,29		2 165,29	
6068	Autres matières et fournitures.					885,38		885,38		885,38	
606	Sous Total compte 606					7 722,34		7 722,34		7 722,34	
60	Sous Total compte 60					7 722,34		7 722,34		7 722,34	
6132	Locations immobilières					29 510,99		29 510,99		29 510,99	
61351	Matériel roulant					259,86		259,86		259,86	
61358	Autres					16 489,17		16 489,17		16 489,17	
6135	Sous Total compte 6135					16 749,03		16 749,03		16 749,03	
613	Sous Total compte 613					46 260,02		46 260,02		46 260,02	
614	Charges locatives et de copropriété					14 361,71		14 361,71		14 361,71	
6156	Maintenance					7 258,30		7 258,30		7 258,30	
615	Sous Total compte 615					7 258,30		7 258,30		7 258,30	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6161	Multirisques					969,61		969,61		969,61	
6168	Autres					1 462,95		1 462,95		1 462,95	
616	Sous Total compte 616					2 432,56		2 432,56		2 432,56	
6182	Documentation générale et technique					1 821,52		1 821,52		1 821,52	
618	Sous Total compte 618					1 821,52		1 821,52		1 821,52	
61	Sous Total compte 61					72 134,11		72 134,11		72 134,11	
62268	Autres honoraires, conseils...					68 129,00	9 586,00	68 129,00	9 586,00	58 543,00	
6226	Sous Total compte 6226					68 129,00	9 586,00	68 129,00	9 586,00	58 543,00	
6228	Divers					88 820,52	10 672,59	88 820,52	10 672,59	78 147,93	
622	Sous Total compte 622					156 949,52	20 258,59	156 949,52	20 258,59	136 690,93	
6231	Annonces et insertions					3 015,00		3 015,00		3 015,00	
6232	Fêtes et cérémonies					12 812,87		12 812,87		12 812,87	
6233	Foires et expositions					48 130,31		48 130,31		48 130,31	
6234	Réceptions					251,10		251,10		251,10	
6236	Catalogues et imprimés et publications					11 314,98	134,00	11 314,98	134,00	11 180,98	
6238	Divers					2 374,75	224,40	2 374,75	224,40	2 150,35	
623	Sous Total compte 623					77 899,01	358,40	77 899,01	358,40	77 540,61	
6251	Voyages, déplacements et missions					2 283,74		2 283,74		2 283,74	
625	Sous Total compte 625					2 283,74		2 283,74		2 283,74	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6261	Frais d'affranchissement					261,66		261,66			261,66
6262	Frais de télécommunication					9 425,34		9 425,34			9 425,34
626	Sous Total compte 626					9 687,00		9 687,00			9 687,00
6281	Concours divers (cotisations...)					6 880,00		6 880,00			6 880,00
62878	A des tiers					499,80		499,80			499,80
6287	Sous Total compte 6287					499,80		499,80			499,80
6288	Autres					2 522,58		2 522,58			2 522,58
628	Sous Total compte 628					9 902,38		9 902,38			9 902,38
62	Sous Total compte 62					256 721,65	20 616,99	256 721,65	20 616,99	236 104,66	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					290,95	21,01	290,95	21,01		269,94
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					7 942,01	703,82	7 942,01	703,82		7 238,19
633	Sous Total compte 633					8 232,96	724,83	8 232,96	724,83		7 508,13
63	Sous Total compte 63					8 232,96	724,83	8 232,96	724,83		7 508,13
64111	Rémunération principale					21 158,93	2 520,00	21 158,93	2 520,00		18 638,93
6411	Sous Total compte 6411					21 158,93	2 520,00	21 158,93	2 520,00		18 638,93
64131	Rémunérations					340 443,95	28 761,00	340 443,95	28 761,00		311 682,95
6413	Sous Total compte 6413					340 443,95	28 761,00	340 443,95	28 761,00		311 682,95
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						2 495,77		2 495,77		2 495,77
641	Sous Total compte 641					361 602,88	33 776,77	361 602,88	33 776,77		327 826,11

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					102 895,12	8 599,63	102 895,12	8 599,63	94 295,49	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					21 729,71	2 171,76	21 729,71	2 171,76	19 557,95	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					13 508,46	1 164,82	13 508,46	1 164,82	12 343,64	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					288,00		288,00		288,00	
645	Sous Total compte 645					138 421,29	11 936,21	138 421,29	11 936,21	126 485,08	
6475	Médecine du travail, pharmacie					948,96		948,96		948,96	
647	Sous Total compte 647					948,96		948,96		948,96	
64	Sous Total compte 64					500 973,13	45 712,98	500 973,13	45 712,98	455 260,15	
65732	Régions					6 885,00		6 885,00		6 885,00	
65733	Départements					1 615,11	1 615,11	1 615,11	1 615,11		0,00
657351	GFP de rattachement					13 825,00		13 825,00		13 825,00	
657358	Autres groupements					69 795,87	42 516,87	69 795,87	42 516,87	27 279,00	
65735	Sous Total compte 65735					83 620,87	42 516,87	83 620,87	42 516,87	41 104,00	
657363	à caractère administratif					51 525,55		51 525,55		51 525,55	
65736	Sous Total compte 65736					51 525,55		51 525,55		51 525,55	
657382	Organismes publics divers					13 105,00		13 105,00		13 105,00	
65738	Sous Total compte 65738					13 105,00		13 105,00		13 105,00	
6573	Sous Total compte 6573					156 751,53	44 131,98	156 751,53	44 131,98	112 619,55	
65742	Entreprises					15 000,00		15 000,00		15 000,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65748	Autres personnes de droit privé					78 691,67		78 691,67		78 691,67	
6574	Sous Total compte 6574					93 691,67		93 691,67		93 691,67	
657	Sous Total compte 657					250 443,20	44 131,98	250 443,20	44 131,98	206 311,22	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					972,00		972,00		972,00	
65818	Autres					4 691,04		4 691,04		4 691,04	
6581	Sous Total compte 6581					5 663,04		5 663,04		5 663,04	
6584	Amendes fiscales et pénales					92,92		92,92		92,92	
65888	Autres					4,24		4,24		4,24	
6588	Sous Total compte 6588					4,24		4,24		4,24	
658	Sous Total compte 658					5 760,20		5 760,20		5 760,20	
65	Sous Total compte 65					256 203,40	44 131,98	256 203,40	44 131,98	212 071,42	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					9 030,39		9 030,39		9 030,39	
681	Sous Total compte 681					9 030,39		9 030,39		9 030,39	
68	Sous Total compte 68					9 030,39		9 030,39		9 030,39	
	Total classe 6					1 111 017,98	111 186,78	1 111 017,98	111 186,78	1 002 326,97	2 495,77
74718	Autres						21 250,00		21 250,00		21 250,00
7471	Sous Total compte 7471						21 250,00		21 250,00		21 250,00
7472	Régions						2 425,69		2 425,69		2 425,69
7473	Départements					1 360,00	1 360,50	1 360,00	1 360,50		0,50

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74748	Autres communes					5 630,12	107 446,09	5 630,12	107 446,09		101 815,97
7474	Sous Total compte 7474					5 630,12	107 446,09	5 630,12	107 446,09		101 815,97
74758	Autres groupements					7 480,00	753 557,02	7 480,00	753 557,02		746 077,02
7475	Sous Total compte 7475					7 480,00	753 557,02	7 480,00	753 557,02		746 077,02
74771	Fonds social européen					125 119,97	16 834,35	125 119,97	16 834,35	108 285,62	
74772	FEDER						188 452,09		188 452,09		188 452,09
7477	Sous Total compte 7477					125 119,97	205 286,44	125 119,97	205 286,44		80 166,47
747	Sous Total compte 747					139 590,09	1 091 325,74	139 590,09	1 091 325,74		951 735,65
74	Sous Total compte 74					139 590,09	1 091 325,74	139 590,09	1 091 325,74		951 735,65
75888	Autres					0,70	1 463,08	0,70	1 463,08		1 462,38
7588	Sous Total compte 7588					0,70	1 463,08	0,70	1 463,08		1 462,38
758	Sous Total compte 758					0,70	1 463,08	0,70	1 463,08		1 462,38
75	Sous Total compte 75					0,70	1 463,08	0,70	1 463,08		1 462,38
	Total classe 7					139 590,79	1 092 788,82	139 590,79	1 092 788,82	108 285,62	1 061 483,65
	Total général	1 312 185,73	1 312 185,73	3 224 036,12	3 265 435,23	1 255 841,80	1 214 442,69	5 792 063,65	5 792 063,65	2 419 484,67	2 419 484,67

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GUILLOIN Francois (1031447421-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SCHAEFFER Aurelie (1021614589-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A **DRFiP D'ALSACE ET DU BAS-RHIN**, le 13/03/2024

A **STRASBOURG ET EUROMETROPOLE**, le 13/03/2024

A , le

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
Reçu en préfecture le 17/04/2024
Publié le
ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_1_1_2024-BF



Exercice 2023

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Document de séance n° 3.1/1/2024
Vorlage Nr. 3.1/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 3.1 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 3.1 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff:*

Approbation du compte de gestion 2023 / *Annahme des Jahresabschlusses 2023*

I. Rapport / *Sachverhalt:*

Le Receveur des Finances a présenté le compte de gestion de l'exercice 2023 de l'Eurodistrict.

Le compte de gestion est l'ensemble des documents justifiant et résumant la totalité des opérations exécutées, sous sa responsabilité, par un comptable public dans le cadre de sa gestion financière d'une collectivité locale.

Ces documents ont été comparés avec les documents comptables tenus par l'ordonnateur. Ils sont identiques.

Der Kämmerer legte den Jahresabschluss 2023 des Eurodistrikts dar.

Der Jahresabschluss, durch einen öffentlichen Buchhalter im Rahmen des Finanzmanagements einer Gebietskörperschaft verfasst, stellt den Gesamtumfang der Nachweise sowie eine Aufstellung aller unter seiner Verantwortung durchgeführten Transaktionen dar.

Diese Dokumente wurden mit der vom Anweisungsbefugten geführten Buchhaltung verglichen. Die Dokumente sind identisch.

II. Résolution / *Beschluss:*

*Le Conseil
après en avoir délibéré*

Vu les comptes rendus par Mme Laurence LEBRETON, Administratrice des Finances Publiques du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 2023 de leurs recettes et dépenses et par M. Michel YZIQUEL, Responsable par intérim du Service du Gestion comptable de Strasbourg et Eurométropole du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023

*Vu le budget primitif de 2023
constate,*

Nach Beratung und

angesichts der von Frau Laurence LEBRETON, Kämmerin vom 1. Januar bis 1. November 2023, vorgelegten Abschlüsse und der Einnahmen und Ausgaben und von Michel YZIQUEL, Interimsleiter des Rechnungswesens von Straßburg und der Euro-metropole vom 1. November bis 31. Dezember 2023

sowie auf der Grundlage des Haushaltplans 2023 stellt der Rat

statuant sur les opérations de l'exercice 2023, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes, que les opérations effectuées pendant la gestion 2023 se présentent comme suit :

bezüglich der Transaktionen des Geschäftsjahres 2023 und vorbehaltlich der Regulierung und Bereinigung der Rechnung durch die oberste Kontrollinstanz, den „Juge des comptes“, für die Buchhaltung 2023 Folgendes fest:

Compte de l'Eurodistrict / Betriebsabschluss des Eurodistricts

Section d'investissement / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt

	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen
Mandats émis :		
Getätigte	5.233,03	10.467,09
Anweisungen:		
		Résultat de l'exercice :
		Ergebnis des
		Geschäftsjahres: 5.234,06

Section de fonctionnement / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt

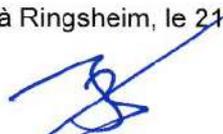
	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen
Mandats émis :		
Getätigte	1.002.326,97	955.693,80
Anweisungen:		
		Résultat de l'exercice :
		Ergebnis des
		Geschäftsjahres: - 46.633,17

TOTAL DE L'EXERCICE / GESAMTERGEBNIS DES GESCHÄFTSJAHRES: - 41.399,11

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024


 Jeanne BARSEGHIAN
 Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Document de séance n° 3.2/1/2024

Vorlage Nr. 3.2/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 3.2 de l'ordre du jour / *Punkt 3.2 der Tagesordnung*

Objet / Betreff: Approbation du compte administratif pour l'exercice 2023 / *Annahme der Jahresrechnung 2023*

I. Rapport / *Sachverhalt:*

Alors que le compte de gestion retrace les opérations (dépenses et recettes) effectuées par le comptable public, le compte administratif reprend l'ensemble des opérations (mandats et titres) réalisées par l'ordonnateur (la Présidente de l'Eurodistrict).

Ce document a été établi sur la base des budgets et des pièces comptables de l'ordonnateur. Les résultats sont conformes au compte de gestion présenté par le Receveur des Finances.

Le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2023 est présenté à des fins d'approbation.

Les **dépenses de fonctionnement** 2023 se sont élevées à 1.002.326,97 € dont :

- 126.875,82 € de frais de fonctionnement,
- 465.297,01 € de frais de personnel,
- 19.604,37 € pour les séances institutionnelles,
- 6.586,13 € pour la communication et les relations publiques,
- 258.161,25 € pour la mise en œuvre de projets propres,
- 94.493,00 € de subventions pour divers projets.
- 22.279,00 € INTERREG (société civile)

Während der Jahresabschluss (compte de gestion) die vom öffentlichen Buchhalter getätigten Transaktionen darlegt (Ausgaben und Einnahmen), weist die Jahresrechnung (compte administratif) sämtliche Transaktionen (Anweisungen und Titel) aus, die vom Anweisungsbefugten (der Präsidentin des Eurodistrikts) vorgenommen worden sind.

Das vorliegende Dokument wurde anhand der Haushalte und der Buchhaltungsunterlagen des Anweisungsbefugten erstellt. Die Ergebnisse entsprechen dem vom (staatlichen) Kämmerer dargelegten Jahresabschluss (Compte de gestion).

Hiermit wird die Jahresrechnung (Compte administratif) des Eurodistrikts für das Geschäftsjahr 2023 zwecks Annahme vorgelegt.

Die **Ausgaben des Verwaltungshaushaltes** 2023 belaufen sich auf 1.002.326,97 € davon:

- 126.875,82 € für Betriebskosten,
- 465.297,01 € für Personalkosten,
- 19.604,37 € für die institutionellen Sitzungen,
- 6.586,13 € für Kommunikation- und Öffentlichkeitsarbeit,
- 258.161,25 € für die Umsetzung eigener Projekte,
- 94.493,00 € für verschiedene Projektförderungen.
- 22.279,00 € INTERREG (Société civile)

Les dotations aux amortissements représentent 9.030,39 €, les dépenses en investissement étant de 3.796,33 €.

Les **recettes de fonctionnement** de l'Eurodistrict sont à hauteur de 955.693,80 €. Elles se décomposent essentiellement des 850 000 € de contributions de ses membres.

Les dépenses ont ainsi été supérieures aux recettes et le déficit budgétaire s'établit à 46.633,17 €.

Ainsi, l'année 2023 a été clôturée avec un excédent global de 976.133,98 €. Cet excédent est composé, d'une part de l'excédent de la section de fonctionnement, qui s'élève à 900.252,67 € et de l'excédent de la section d'investissement d'un montant de 75.881,31 €.

Die Abschreibungen belaufen sich auf 9.030,39 € und 3.796,33 € wurden für Investitionen ausgegeben.

Die **Einnahmen des Verwaltungshaushalts** des Eurodistrikts belaufen sich auf 955.693,80 €. Sie setzen sich hauptsächlich aus den Beiträgen der Mitglieder des EVTZ in Höhe von 850.000 €.

Der Betrag der Ausgaben war höher als der Betrag der Einnahmen, wodurch sich der Übertrag um 46.633,17 € erhöht hat.

Dieses Geschäftsjahr wurde mit einem Gesamtüberschuss von 976.133,98 € abgeschlossen. Dieser Überschuss ergibt sich aus dem Überschuss des Verwaltungshaushalts in Höhe von 900.252,67 € und aus dem Überschuss des Vermögenshaushalts in Höhe von 75.881,31 €.

II. Résolution / Beschluss:

Le Conseil approuve le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2023 tel que figurant aux documents budgétaires joints en annexe et dont les résultats se présentent comme suit :

Der Rat nimmt die Jahresrechnung des Eurodistrikts für das Geschäftsjahr 2023 an, dies auf der Grundlage der im Anhang beigefügten Haushaltsunterlagen und mit folgenden Ergebnissen:

Section de fonctionnement – Dépenses / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt – Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé/ Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
011	Charges à caractère général / Allgemeine Ausgaben	315.961,11
012	Charges de personnel et frais assimilés / Personalkosten	465.264,05
65	Autres charges de gestion courante/ Laufende Betriebskosten	212.071,42
67	Charges exceptionnelles/ Sonderaufwendungen	0,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	9.030,39

Section de fonctionnement – Recettes / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt – Einnahmen

Chapitre/ Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
013	Atténuation de charges / Kosten- minderung	2.495,77
74	Dotations et Participations / Zuweisungen und Beteiligungen	951.735,65
75	Autres produits de gestion cou- rante / weitere Einnahmen	1.462,38
77	Produits exceptionnels / Außergewöhnliche Einnahmen	0,00

Résultat / Ergebnis

Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres	-	46.633,17
Excédent de fonctionnement reporté / Übertrag Betriebsüberschuss		946.885,84
Résultat cumulé / Gesamtergebnis		900.252,67

Section d'investissement – Dépenses / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
20	Immobilisations incorporelles/ Immaterielles Anlagevermögen	0,00
21	Immobilisations corporelles/ Sachanlagen	5.233,03
27	Autres immobilisations finan- cières/sonstige Finanzanlagen	0,00

Section d'investissement – Recettes / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Einnahmen

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
1068	Excédent de fonctionnement capi- talisé / kumulierter Betriebs- überschuss	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	10.467,09

Résultat / Ergebnis

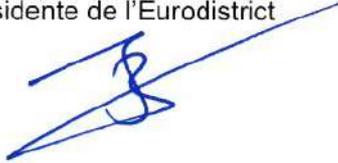
Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres		5.234,06
Résultat reporté / Übertrag Ergebnis		70.647,25
Résultat cumulé / Gesamtergebnis		75.881,31

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024

Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

: GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20002417200013

POSTE COMPTABLE : SGC STRASBOURG ET EUROMETROPOLE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	34
A1.01 - Opérations non ventilables	36
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	37
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	40
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	41
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	42
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	45
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	48
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	51
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	52
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	55
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	57
A1.908 - Fonction 8 - Transports	60
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	64
A2.01 - Opérations non ventilables	66
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	67
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	70
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	71
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	72
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	75
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	78
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	81
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	82
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	83
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	86
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	88
A2.938 - Fonction 8 - Transports	91

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	95
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	96
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	100
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	101
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	102
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	104



B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	107
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	108
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	109
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	111
B3.1 - Etat des provisions constituées	112
B3.2 - Etalement des provisions	113
B4 - Etat des charges transférées	114
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	115
B6 - Prêts	116
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	117
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	118
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	119
B9 - Etat du personnel	121
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	122
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	123
B11.2 - Liste des établissements publics créés	124
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	125
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	126
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	127
B13 - Opérations liées aux cessions	128
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	130
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	131
C2.1 - Situation des AP	133
C2.2 - Situation des AE	134
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	135
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	136
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	137
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	138
D6 - Actions de formation des élus	139
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	140
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	141
D9 - Identification des flux croisés	142
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	143
D11 - Décisions en matière de taux	145
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	146
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	147
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	148

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,40
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	30,95
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II -En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 007 560,00	966 160,89	1 017 533,09	A1 976 133,98
Investissement	5 233,03	10 467,09	(2) 70 647,25	A2 75 881,31
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	1 002 326,97	955 693,80	(3) 946 885,84	A3 900 252,67

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)
(6)**

TOTAL	A1 + B1	976 133,98
Investissement	A2 + B2	75 881,31
Fonctionnement	A3 + B3	900 252,67

(1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 002 326,97	G	955 693,80
	Section d'investissement	B	5 233,03	H	10 467,09
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	946 885,84
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	70 647,25
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 007 560,00	= G + H + I + J	1 983 693,98
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 002 326,97	= G + I + K	1 902 579,64
	Section d'investissement	= B + D + F	5 233,03	= H + J + L	81 114,34
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 007 560,00	= G + H + I + J + K + L	1 983 693,98

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	1 939,87	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	3 293,16	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		5 233,03	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	1 436,70
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	1 436,70
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 5 233,03	II 1 436,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	9 030,39
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 9 030,39

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	5 233,03	II + IV	10 467,09
--------------	---------	-----------------	---------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	70 647,25
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	5 233,03	II + IV + VI + VII	81 114,34
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		75 881,31		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	315 961,11	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	465 264,05	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	951 735,65
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	212 071,42	75 Autres produits de gestion courante (1)	1 462,38
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	2 495,77
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	993 296,58	Total recettes de gestion des services	955 693,80
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 993 296,58	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 955 693,80

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
42 Opérations ordre transf. entre sections (3)	9 030,39	42 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
43 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	43 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 9 030,39	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 002 326,97	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 955 693,80
---	-----------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 946 885,84

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 002 326,97	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 902 579,64
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	900 252,67
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.



II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 436,70	0,00	1 436,70
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		9 030,39	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	9 030,39
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 436,70	9 030,39	10 467,09

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

70 647,25

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	2 495,77		2 495,77
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	951 735,65		951 735,65
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 462,38	0,00	1 462,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	955 693,80	0,00	955 693,80

Pour information R002 Résultat positif reporté

946 885,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.



(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		94 000,00	5 233,03	0,00	88 766,97	0,00	5 233,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 000,00	1 939,87	0,00	42 060,13	0,00	1 939,87
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 000,00	3 293,16	0,00	45 706,84	0,00	3 293,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		93 000,00	5 233,03	0,00	87 766,97	0,00	5 233,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		94 000,00	5 233,03	0,00	88 766,97	0,00	5 233,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		94 000,00	5 233,03	0,00	88 766,97	0,00	5 233,03

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		23 352,75	10 467,09	0,00	12 885,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 436,70	0,00	-1 436,70
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	1 436,70	0,00	-1 436,70
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	1 436,70	0,00	-1 436,70
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	803,75			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	22 549,00	9 030,39		13 518,61
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		23 352,75	9 030,39		14 322,36
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		70 647,25			
Total des recettes d'investissement cumulées		94 000,00	81 114,34	0,00	12 885,66

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		94 000,00	5 233,03	0,00	88 766,97	0,00	5 233,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 000,00	1 939,87	0,00	42 060,13	0,00	1 939,87
2051	Concessions, droits similaires	44 000,00	1 939,87	0,00	42 060,13	0,00	1 939,87
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 000,00	3 293,16	0,00	45 706,84	0,00	3 293,16
21838	Autre matériel informatique	6 000,00	3 293,16	0,00	2 706,84	0,00	3 293,16
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		93 000,00	5 233,03	0,00	87 766,97	0,00	5 233,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		94 000,00	5 233,03	0,00	88 766,97	0,00	5 233,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		23 352,75	10 467,09	0,00	12 885,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 436,70	0,00	-1 436,70
10222	FCTVA	0,00	1 436,70	0,00	-1 436,70
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	1 436,70	0,00	-1 436,70
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	1 436,70	0,00	-1 436,70
021	Virement de la section de fonctionnement	803,75	0,00		
40	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	22 549,00	9 030,39		13 518,61
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 607,00	3 506,72		9 100,28
281838	Autre matériel informatique	8 351,00	4 837,63		3 513,37
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00	195,00		105,00
28188	Autres immo. corporelles	1 291,00	491,04		799,96
41	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		23 352,75	9 030,39		14 322,36

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 846 000,00	842 703,50	159 623,47	0,00	843 673,03	0,00	1 002 326,97
011	Charges à caractère général (3)	534 971,00	306 800,91	9 160,20	0,00	219 009,89	0,00	315 961,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	578 974,77	413 584,93	51 679,12	0,00	113 710,72		465 264,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	708 701,48	113 287,27	98 784,15	0,00	496 630,06	0,00	212 071,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 822 647,25	833 673,11	159 623,47	0,00	829 350,67	0,00	993 296,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 822 647,25	833 673,11	159 623,47	0,00	829 350,67	0,00	993 296,58
023	Virement à la section d'investissement	803,75	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	22 549,00	9 030,39			13 518,61		9 030,39
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		23 352,75	9 030,39			14 322,36		9 030,39

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 846 000,00	842 703,50	159 623,47	0,00	843 673,03	0,00	1 002 326,97
--	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		899 114,16	766 707,80	188 986,00	0,00	-56 579,64
013	Atténuations de charges (3)	2 082,92	2 495,77	0,00	0,00	-412,85
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	896 043,29	762 749,65	188 986,00	0,00	-55 692,36
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	1 462,38	0,00	0,00	-1 462,38
Total des recettes de gestion des services		899 026,21	766 707,80	188 986,00	0,00	-56 667,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	87,95	0,00	0,00	0,00	87,95
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		87,95	0,00	0,00	0,00	87,95
Total des recettes réelles		899 114,16	766 707,80	188 986,00	0,00	-56 579,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	946 885,84					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 846 000,00	1 713 593,64	188 986,00	0,00	-56 579,64
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 846 000,00	842 703,50	159 623,47	0,00	843 673,03	0,00	1 002 326,97
011	Charges à caractère général (4)	534 971,00	306 800,91	9 160,20	0,00	219 009,89	0,00	315 961,11
60623	Alimentation	3 800,00	2 649,94	0,00	0,00	1 150,06	0,00	2 649,94
60632	Fournitures de petit équipement	3 100,00	2 021,73	0,00	0,00	1 078,27	0,00	2 021,73
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 165,29	0,00	0,00	1 334,71	0,00	2 165,29
6068	Autres matières et fournitures	3 100,00	885,38	0,00	0,00	2 214,62	0,00	885,38
6132	Locations immobilières	30 500,00	29 510,99	0,00	0,00	989,01	0,00	29 510,99
61351	Matériel roulant	500,00	259,86	0,00	0,00	240,14	0,00	259,86
61358	Autres	26 800,00	16 489,17	0,00	0,00	10 310,83	0,00	16 489,17
614	Charges locatives et de copropriété	18 000,00	14 361,71	0,00	0,00	3 638,29	0,00	14 361,71
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 400,00	7 258,30	0,00	0,00	1 141,70	0,00	7 258,30
6161	Multirisques	1 000,00	969,61	0,00	0,00	30,39	0,00	969,61
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	1 462,95	0,00	0,00	37,05	0,00	1 462,95
617	Etudes et recherches	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 300,00	1 821,52	0,00	0,00	478,48	0,00	1 821,52
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	89 179,00	58 543,00	0,00	0,00	30 636,00	0,00	58 543,00
6228	Divers	111 068,36	73 147,93	5 000,00	0,00	32 920,43	0,00	78 147,93
6231	Annonces et insertions	3 600,00	3 015,00	0,00	0,00	585,00	0,00	3 015,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 281,00	12 812,87	0,00	0,00	5 468,13	0,00	12 812,87
6233	Foires et expositions	50 000,00	48 130,31	0,00	0,00	1 869,69	0,00	48 130,31
6234	Réceptions	1 500,00	251,10	0,00	0,00	1 248,90	0,00	251,10
6236	Catalogues et imprimés	32 177,64	8 925,48	2 255,50	0,00	20 996,66	0,00	11 180,98
6238	Divers	8 150,00	245,65	1 904,70	0,00	5 999,65	0,00	2 150,35
6241	Transports de biens	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6248	Divers	71 315,00	0,00	0,00	0,00	71 315,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	2 283,74	0,00	0,00	2 216,26	0,00	2 283,74
6261	Frais d'affranchissement	400,00	261,66	0,00	0,00	138,34	0,00	261,66
6262	Frais de télécommunications	10 800,00	9 425,34	0,00	0,00	1 374,66	0,00	9 425,34
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	6 880,00	0,00	0,00	120,00	0,00	6 880,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 200,00	499,80	0,00	0,00	2 700,20	0,00	499,80
6288	Autres services extérieurs	2 600,00	2 522,58	0,00	0,00	77,42	0,00	2 522,58

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le information, Pour information, 
ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	578 974,77	413 584,93	51 679,12	0,00	113 710,72		465 264,05
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	377,98	234,21	35,73	0,00	108,04		269,94
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 504,60	6 434,28	803,91	0,00	1 266,41		7 238,19
64111	Rémunération principale titulaires	20 149,36	16 748,93	1 890,00	0,00	1 510,43		18 638,93
64131	Rémunérations	335 537,70	277 843,76	33 839,19	0,00	23 854,75		311 682,95
6415	Congés payés	2 313,31	0,00	0,00	0,00	2 313,31		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	114 528,55	83 469,55	10 825,94	0,00	20 233,06		94 295,49
6453	Cotisations aux caisses de retraites	19 964,15	16 644,09	2 913,86	0,00	406,20		19 557,95
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 532,72	10 973,15	1 370,49	0,00	2 189,08		12 343,64
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 666,40	288,00	0,00	0,00	5 378,40		288,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	948,96	0,00	0,00	51,04		948,96
6488	Autres	56 300,00	0,00	0,00	0,00	56 300,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	708 701,48	113 287,27	98 784,15	0,00	496 630,06	0,00	212 071,42
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	24 099,00	6 885,00	0,00	0,00	17 214,00	0,00	6 885,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	-1 615,11	1 615,11	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	24 099,00	13 825,00	0,00	0,00	10 274,00	0,00	13 825,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	-42 516,87	69 795,87	0,00	-27 279,00	0,00	27 279,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	60 000,00	44 636,38	6 889,17	0,00	8 474,45	0,00	51 525,55
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	35 194,00	6 220,00	6 885,00	0,00	22 089,00	0,00	13 105,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	510 899,48	65 092,67	13 599,00	0,00	432 207,81	0,00	78 691,67
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 400,00	972,00	0,00	0,00	428,00	0,00	972,00
65818	Autres	6 000,00	4 691,04	0,00	0,00	1 308,96	0,00	4 691,04
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	92,92	0,00	0,00	407,08	0,00	92,92
65888	Autres	30 010,00	4,24	0,00	0,00	30 005,76	0,00	4,24
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 822 647,25	833 673,11	159 623,47	0,00	829 350,67	0,00	993 296,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le formation, Pour information,
 ID : 067-200024172-20240321-TOP_18_21_2024-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 822 647,25	833 673,11	159 623,47	0,00	829 350,67	0,00	993 296,58
023	Virement à la section d'investissement	803,75						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	22 549,00	9 030,39			13 518,61		9 030,39
6811	Dot. amort. immos incorporelles	22 549,00	9 030,39			13 518,61		9 030,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		23 352,75	9 030,39			14 322,36		9 030,39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		899 114,16	766 707,80	188 986,00	0,00	-56 579,64
013	Atténuations de charges (4)	2 082,92	2 495,77	0,00	0,00	-412,85
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 495,77	0,00	0,00	-2 495,77
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 082,92	0,00	0,00	0,00	2 082,92
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
70878	Remb. frais par des tiers	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	896 043,29	762 749,65	188 986,00	0,00	-55 692,36
74718	Autres participations Etat	21 250,00	21 250,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	14 850,00	2 425,69	0,00	0,00	12 424,31
7473	Participation départements	0,00	0,50	0,00	0,00	-0,50
74748	Participation autres communes	435 558,50	101 815,97	0,00	0,00	333 742,53
74758	Participation autres groupements	420 750,00	739 957,02	6 120,00	0,00	-325 327,02
74771	Participation Fonds social européen	0,00	-108 285,62	0,00	0,00	108 285,62
74772	Participation FEDER	3 634,79	5 586,09	182 866,00	0,00	-184 817,30
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	1 462,38	0,00	0,00	-1 462,38
75888	Autres	0,00	1 462,38	0,00	0,00	-1 462,38
Total des recettes de gestion des services		899 026,21	766 707,80	188 986,00	0,00	-56 667,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	87,95	0,00	0,00	0,00	87,95
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	87,95	0,00	0,00	0,00	87,95
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		899 114,16	766 707,80	188 986,00	0,00	-56 579,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
6311 Laboratoire	6312 Autres							
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs							
				820	821	822	823	824	825	828	
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Périodicité des remboursements (6)	Fréquence d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ORG. PRIVES - BAT ET INSTALLATIONS	5	01/01/2012
L	Licences de logiciels	2	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques	5	01/01/2012
L	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2	01/01/2012
L	MOBILIER	8	01/01/2012
L	Matériel divers : système d'alarme, caisses...	10	01/01/2012
L	Divers gros matériel	20	01/01/2012
L	Licences de logiciels (avant 2012)	2	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques (avant 2012)	5	01/01/2012

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – DÉTAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1 ° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2 ° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

BTS

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		23 352,75	III 10 467,09
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	1 436,70
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	1 436,70
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		23 352,75	9 030,39
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 607,00	3 506,72
281838	Autre matériel informatique	8 351,00	4 837,63
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00	195,00
28188	Autres immo. corporelles	1 291,00	491,04
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	803,75	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 467,09	0,00	70 647,25	0,00	81 114,34

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 81 114,34
Solde	V = IV - II (5) 81 114,34

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGETAIRE

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT					
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREE

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBV GLOBALE

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

Publié le

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.



IV – ANNEXES

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)**

ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_2_1_2024-BF

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****D10****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D13.1**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 34 titulaires et 34 suppléants

Nombre de membres présents : 15 titulaires et 7 suppléants

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2024

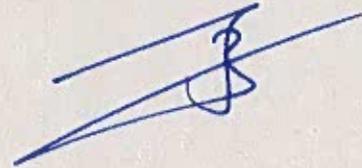
Présenté par le doyen du Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, M. René SCHAAL à Ringsheim , le 21/03/2024.

Délibéré par le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau réuni en session à Ringsheim, le 21/03/2024.

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2024, et de la publication le

Jeanne BARSEGHIAN

Présidente de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



REPUBLIQUE FRANÇAISE

: GECT EURODISTRICT STBG ORTENU (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002417200013

POSTE COMPTABLE :

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GECT EURODISTRICT STBG ORTENU (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	119
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	120
B6 - Prêts	121
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	122
B9 - Etat du personnel	124
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	125
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	126
B11.2 - Liste des établissements publics créés	127
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	128
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	129
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	130
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	131
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	132
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	133
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	135

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

Valeurs

Population totale

Informations fiscales (N-2)

Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

Informations financières – ratios

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	993 961,00	962 654,17	1 017 533,09	A1 986 226,26
Investissement	5 233,03	6 960,37	(3) 70 647,25	A2 72 374,59
Fonctionnement	988 727,97	955 693,80	(4) 946 885,84	A3 913 851,67

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	986 226,26
Investissement	A2 + B2	72 374,59
Fonctionnement	A3 + B3	913 851,67

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	96 000,00	20 118,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 75 881,31
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		96 000,00	96 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 760 000,00	859 747,33
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 900 252,67
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 760 000,00	1 760 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		1 856 000,00	1 856 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	44 000,00	0,00	51 500,00	51 500,00	51 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	49 000,00	0,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		93 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		94 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	94 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 000,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	250,00	250,00	250,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	803,75		248,69	248,69	248,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	22 549,00		19 620,00	19 620,00	19 620,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 352,75		19 868,69	19 868,69	19 868,69

TOTAL	23 352,75	0,00	20 118,69	20 118,69	20 118,69
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	75 881,31
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 000,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	19 868,69
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	534 971,00	0,00	493 306,00	493 306,00	493 306,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	578 974,77	0,00	541 888,00	541 888,00	541 888,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	708 701,48	0,00	648 637,31	648 637,31	648 637,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 822 647,25	0,00	1 683 831,31	1 683 831,31	1 683 831,31
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		56 300,00	56 300,00	56 300,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 822 647,25	0,00	1 740 131,31	1 740 131,31	1 740 131,31

023	Virement à la section d'investissement (4)	803,75		248,69	248,69	248,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	22 549,00		19 620,00	19 620,00	19 620,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 352,75		19 868,69	19 868,69	19 868,69

TOTAL	1 846 000,00	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 760 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 082,92	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	896 043,29	0,00	856 000,00	856 000,00	856 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		899 026,21	0,00	856 000,00	856 000,00	856 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	87,95	0,00	3 747,33	3 747,33	3 747,33
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		899 114,16	0,00	859 747,33	859 747,33	859 747,33

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	899 114,16	0,00	859 747,33	859 747,33	859 747,33
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	900 252,67
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 760 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	19 868,69
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	51 500,00	0,00	51 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	43 500,00	0,00	43 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		96 000,00	0,00	96 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 000,00
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	493 306,00		493 306,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	541 888,00		541 888,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	648 637,31	0,00	648 637,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	56 300,00	19 620,00	75 920,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		248,69	248,69
Dépenses de fonctionnement – Total		1 740 131,31	19 868,69	1 760 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 760 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule auto

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250,00	0,00	250,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		19 620,00	19 620,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		248,69	248,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		250,00	19 868,69	20 118,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 75 881,31

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 96 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	856 000,00		856 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	3 747,33	0,00	3 747,33
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		859 747,33	0,00	859 747,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 900 252,67

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 760 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		94 000,00	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 000,00	0,00	0,00	51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 000,00	0,00	0,00	43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		93 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		94 000,00	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	96 000,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		23 352,75	0,00	20 118,69	20 118,69	20 118,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
021	Virement de la section de fonctionnement	803,75		248,69	248,69	248,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	22 549,00		19 620,00	19 620,00	19 620,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		23 352,75		19 868,69	19 868,69	19 868,69

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 75 881,31

Affectation au compte 1068 (8) 0,00

Total des recettes d'investissement cumulées 96 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		94 000,00	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 000,00	0,00	0,00	51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00
2051	Concessions, droits similaires	44 000,00	0,00		51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 000,00	0,00	0,00	43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
21838	Autre matériel informatique	6 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	3 000,00	0,00		8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	0,00		30 900,00	30 900,00	0,00	30 900,00	30 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		93 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Envoyé en préfecture le 19/04/2024
 Reçu en préfecture le 19/04/2024
 Publié le 19/04/2024
 ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Nors AP	III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		94 000,00	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Publié le

ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 352,75	0,00	20 118,69	20 118,69	20 118,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
021	Virement de la section de fonctionnement	803,75		248,69	248,69	248,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	22 549,00		19 620,00	19 620,00	19 620,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 607,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	8 351,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00		19 620,00	19 620,00	19 620,00
28188	Autres immo. corporelles	1 291,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		23 352,75		19 868,69	19 868,69	19 868,69

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 846 000,00	0,00	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00
011	Charges à caractère général (3)	534 971,00	0,00	0,00	493 306,00	493 306,00	0,00	493 306,00	493 306,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	578 974,77	0,00		541 888,00	541 888,00		541 888,00	541 888,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	708 701,48	0,00	0,00	648 637,31	648 637,31	0,00	648 637,31	648 637,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 822 647,25	0,00	0,00	1 683 831,31	1 683 831,31	0,00	1 683 831,31	1 683 831,31
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			56 300,00	56 300,00		56 300,00	56 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	56 300,00	56 300,00		56 300,00	56 300,00
Total des dépenses réelles		1 822 647,25	0,00	0,00	1 740 131,31	1 740 131,31	0,00	1 740 131,31	1 740 131,31
023	Virement à la section d'investissement	803,75			248,69	248,69		248,69	248,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	22 549,00			19 620,00	19 620,00		19 620,00	19 620,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		23 352,75			19 868,69	19 868,69		19 868,69	19 868,69

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 760 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		899 114,16	0,00	859 747,33	859 747,33	859 747,33
013	Atténuations de charges (2)	2 082,92	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	896 043,29	0,00	856 000,00	856 000,00	856 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		899 026,21	0,00	856 000,00	856 000,00	856 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	87,95	0,00	3 747,33	3 747,33	3 747,33
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		87,95	0,00	3 747,33	3 747,33	3 747,33
Total des recettes réelles		899 114,16	0,00	859 747,33	859 747,33	859 747,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

900 252,67

Total des recettes de fonctionnement cumulées

1 760 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 846 000,00	0,00	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00
011	Charges à caractère général (4)	534 971,00	0,00	0,00	493 306,00	493 306,00	0,00	493 306,00	493 306,00
60623	Alimentation	3 800,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 100,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 100,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6132	Locations immobilières	30 500,00	0,00		37 800,00	37 800,00	0,00	37 800,00	37 800,00
61351	Matériel roulant	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61358	Autres	27 800,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	28 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	8 400,00	0,00		8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	8 900,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
617	Etudes et recherches	16 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 300,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
62268	Autres honoraires, conseils	81 200,00	0,00		76 200,00	76 200,00	0,00	76 200,00	76 200,00
6228	Divers	107 550,00	0,00		150 100,00	150 100,00	0,00	150 100,00	150 100,00
6231	Annonces et insertions	5 600,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 500,00	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
6233	Foires et expositions	50 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	31 956,00	0,00		23 406,00	23 406,00	0,00	23 406,00	23 406,00
6238	Divers	9 650,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
6241	Transports de biens	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6248	Divers	71 315,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	0,00		11 800,00	11 800,00	0,00	11 800,00	11 800,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6288	Autres services extérieurs	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	578 974,77	0,00		541 888,00	541 888,00		541 888,00	541 888,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	377,98	0,00		368,00	368,00		368,00	368,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 504,60	0,00		8 284,00	8 284,00		8 284,00	8 284,00
64111	Rémunération principale titulaires	19 149,36	0,00		20 520,00	20 520,00		20 520,00	20 520,00
64131	Rémunérations	336 537,70	0,00		353 787,00	353 787,00		353 787,00	353 787,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		1 418,00	1 418,00		1 418,00	1 418,00
6415	Congés payés	2 313,31	0,00		679,00	679,00		679,00	679,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	114 528,55	0,00		111 919,00	111 919,00		111 919,00	111 919,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	19 964,15	0,00		19 811,00	19 811,00		19 811,00	19 811,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 532,72	0,00		14 082,00	14 082,00		14 082,00	14 082,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	0,00		2 420,00	2 420,00		2 420,00	2 420,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 666,40	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
6488	Autres	56 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	708 701,48	0,00	0,00	648 637,31	648 637,31	0,00	648 637,31	648 637,31
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65732	Subv. fonct. régions	24 099,00	0,00		9 960,00	9 960,00	0,00	9 960,00	9 960,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	24 099,00	0,00		13 208,00	13 208,00	0,00	13 208,00	13 208,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	90 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	35 194,00	0,00		13 897,00	13 897,00	0,00	13 897,00	13 897,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	510 899,48	0,00		472 652,31	472 652,31	0,00	472 652,31	472 652,31
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
65818	Autres	6 000,00	0,00		6 510,00	6 510,00	0,00	6 510,00	6 510,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		1 822 647,25	0,00	0,00	1 683 831,31	1 683 831,31	0,00	1 683 831,31	1 683 831,31
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			56 300,00	56 300,00		56 300,00	56 300,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			56 300,00	56 300,00		56 300,00	56 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	56 300,00	56 300,00		56 300,00	56 300,00
Total des dépenses réelles		1 822 647,25	0,00	0,00	1 740 131,31	1 740 131,31	0,00	1 740 131,31	1 740 131,31
023	Virement à la section d'investissement	803,75			248,69	248,69		248,69	248,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	22 549,00			19 620,00	19 620,00		19 620,00	19 620,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	22 549,00			19 620,00	19 620,00		19 620,00	19 620,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		23 352,75			19 868,69	19 868,69		19 868,69	19 868,69

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		899 114,16	0,00	859 747,33	859 747,33	859 747,33
013	Atténuations de charges (3)	2 082,92	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 082,92	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	896 043,29	0,00	856 000,00	856 000,00	856 000,00
74718	Autres participations Etat	21 250,00	0,00	21 250,00	21 250,00	21 250,00
7472	Participation régions	14 850,00	0,00	21 250,00	21 250,00	21 250,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	435 558,50	0,00	92 800,00	92 800,00	92 800,00
74758	Participation autres groupements	420 750,00	0,00	720 700,00	720 700,00	720 700,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	3 634,79	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		899 026,21	0,00	856 000,00	856 000,00	856 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	87,95	0,00	3 747,33	3 747,33	3 747,33
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	87,95	0,00	3 747,33	3 747,33	3 747,33
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		899 114,16	0,00	859 747,33	859 747,33	859 747,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

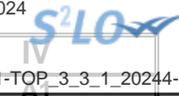
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		96 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		51 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		43 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		250,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		250,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024



Publié le 9

ID: 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		96 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	51 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	43 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00
RECETTES		250,00
102	Dotations et fonds d'investissement	250,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle													
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article/ compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52	53	54	55				
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Habitat (Logement)				
					551	552	553	554	555
					Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l’accession à la propriété	Aire d’accueil des gens du voyage	Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 740 131,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	493 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	541 888,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	648 637,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	56 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		859 747,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	856 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	3 747,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 740 131,31
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		493 306,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		541 888,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		648 637,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		56 300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		859 747,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		856 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 747,33
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 740 131,31
606	Achats non stockés de matières et fourni	7 400,00
613	Locations	57 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	28 000,00
615	Entretien et réparations	9 400,00
616	Primes d'assurances	2 800,00
617	Etudes et recherches	46 000,00
618	Divers	4 550,00
621	Personnel extérieur au service	4 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	226 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	77 606,00
624	Transports biens, transports collectifs	100,00
625	Déplacements et missions	4 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 200,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00
628	Divers	17 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 652,00
641	Rémunérations du personnel	376 404,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	149 232,00
647	Autres charges sociales	3 100,00
653	Indemnités	500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	639 717,31
658	Charges diverses de gestion courante	8 420,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	56 300,00
RECETTES		859 747,33
747	Participations	856 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 747,33

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques			
							2561 Missions statutaires et réglementaires		2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres		2571 Concours	2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article/ compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Périodicité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le 
ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une majoration ou d'une déduction exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

S2LO

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

ID : 067-200024172-20240321-TOPI_3_3_1_20244-BF

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ORG. PRIVES - BAT ET INSTALLATIONS	5	01/01/2012
L	Licences de logiciels	2	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques	5	01/01/2012
L	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2	01/01/2012
L	MOBILIER	8	01/01/2012
L	Divers gros matériel	20	01/01/2012
L	Licences de logiciels (avant 2012)	2	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques (avant 2012)	5	01/01/2012
L	Matériel divers : système d'alarme, caisses...	5	27/03/2024



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 ° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 ° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 ° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 ° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 ° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 ° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES	C1.1
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	75 881,31	75 881,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	20 118,69	20 118,69
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	20 118,69	20 118,69

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-TOP_3_3_1_20244-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 34 titulaires et 34 suppléants

Nombre de membres présents : 17 titulaires 7 suppléants

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2014

Présenté par la présidente de l'Eurodistrict au Conseil de l'Eurodistrict à Ringsheim , le 21 mars 2024

Délibéré par le Conseil de l'Eurodistrict réunie en session à Ringsheim, le 21 mars 2024

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2024, et de la publication le

Jeanne BARSEGHIAN

Présidente de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



**Eurodistrict/Eurodistrikt
 Strasbourg-Ortenau**

Document de séance n° 3.3/1/2024
 Vorlage Nr. 3.3/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung des Eurodistrikts 1/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 3.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.3 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Proposition de budget prévisionnel pour l'année 2024 / Vor-
 schlag für den vorläufigen Haushalt 2024**

I. Rapport / Sachverhalt:

Les prévisions budgétaires ont été établies sur la base d'un budget annuel global de 850 000 €, conformément à la décision du Conseil de l'Eurodistrict du 26 mars 2009.

L'exercice précédent (2023) fait apparaître un report global de 976.133,98 €

▪ **Recettes**

Conformément à l'article 10 des statuts, pour l'année 2024, les ressources du GECT proviennent des contributions annuelles des membres du groupement. Il est proposé de voter le montant des contributions annuelles.

Suite à l'adhésion de la CEA et de la Région Grand Est en 2024, les recettes prévisionnelles, avec des cotisations annuelles identiques, se répartissent comme suit :

- partie allemande (425 000 €)

Ortenaukreis :	332 200 €
Offenburg :	30 100 €
Lahr :	22 200 €
Kehl :	17 600 €
Achern :	12 700 €
Oberkirch :	10 200 €

Gemäß dem Beschluss des Eurodistriktrates vom 26. März 2009 ist der Haushaltsplan auf der Grundlage eines jährlichen Haushalts von 850.000 € erstellt worden.

Das vorangehende Geschäftsjahr (2023) wurde mit einem Überschuss von 976.133,98 € abgeschlossen.

▪ **Einnahmen**

Die finanziellen Mittel des EVTZ für das Jahr 2024 stammen, gemäß Artikel 10 der Satzung, aus den jährlichen Beitragszahlungen der Mitglieder des Verbundes. Es wird vorgeschlagen über die Höhe der jährlichen Beitragszahlungen abzustimmen.

Die CEA und die Region „Grand Est“ sind ab 2024 neue Mitglieder. Die Einnahmen sehen, bei gleichbleibenden Beitragszahlungen, wie folgt aus:

- deutsche Seite (425.000 €)

Ortenaukreis:	332.200 €
Offenburg:	30.100 €
Lahr:	22.200 €
Kehl:	17.600 €
Achern:	12.700 €
Oberkirch:	10.200 €

- partie française (425 000 €)

EMS :	328 955 €
CC Canton d'Erstein :	32 295 €
État :	21 250 €
CEA :	21 250 €
Région Grand Est :	21 250 €

A cela s'ajoutent diverses recettes d'un montant de 6.250 € pour des coopérations de projets, dont entre autres des fonds de l'Office franco-allemand pour la jeunesse d'un montant de 6.000 € pour le projet « Spiel & Parle ».

▪ Dépenses

Le budget de l'année 2024 doit permettre de financer :

- **Les projets transfrontaliers propres** jugés pertinents pour le développement du territoire de l'Eurodistrict avec un montant net pour l'Eurodistrict de 341 671 € détaillé dans les documents joints ;
- **Les projets subventionnés divers** pour 190 000 € ;
- **Le paiement du personnel** dédié au GECT Eurodistrict avec 547 898 € (fonds structurels inclus, mutuelle, formation et médecine de travail) ;
- **Les autres dépenses pour le fonctionnement du Secrétariat Général** 204 810 € ;
- **L'organisation des séances du Conseil** du GECT 33 600 € ;
- **Les relations publiques et le marketing territorial** : 158 500 €.

- französische Seite (425.000 €)

EMS :	328.955 €
CC Canton d'Erstein :	32.295 €
Staat :	21.250 €
CEA :	21.250 €
Region Grand Est :	21.250 €

Hinzukommen diverse Einnahmen in Höhe von 6.250 € für Projektkooperationen, darunter u.a. Mittel des Deutsch-Französischen Jugendwerks in Höhe von 6.000 € für das Projekt "Spiel & Parle".

▪ Ausgaben

Das Budget des Jahres 2023 soll folgende Ausgaben finanzieren:

- **Eigene grenzüberschreitende Projekte**, die für die Entwicklung des Eurodistriktraums sinnvoll sind und in den beigefügten Unterlagen mit einem Netto-Betrag von 341.671 € aufgeführt sind;
- **sonstige Förderprojekte** für 190.000 €;
- **Personalkosten** des EVTZ Eurodistrikt von 547.898 € (inkl. Strukturfonds, Zusatzkrankenversicherung, Weiterbildung und Arbeitsmedizin);
- **die sonstigen Aufwendungen für den Betrieb des Generalsekretariats** 204.810 €;
- **die Organisation der Ratssitzungen** des EVTZ 33.600 €;
- **Presse- und Öffentlichkeitsarbeit** 158.500 €.

II. Résolution / Beschluss:

Le Conseil de l'Eurodistrict a examiné le budget prévisionnel et l'adopte conformément aux documents budgétaires joints en annexe :

- Dépenses d'investissements :	96.000 €
- Recettes d'investissements :	96.000 €
- Dépenses de fonctionnement :	1.760.000 €
- Recettes de fonctionnement :	1.760.000 €

Le conseil de l'Eurodistrict opte pour le mécanisme de la fongibilité des crédits pour l'exécution du BP 2024, et autorise la Présidente à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Ces virements de crédits font l'objet d'une décision expresse de l'exécutif transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun, puis notifiée au comptable. La Présidente du GECT informe le comité syndical de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance.

Der Eurodistriktrat hat den Haushaltsplan geprüft und nimmt den vorläufigen Haushalt gemäß den angehängten Dokumenten an:

- Ausgaben Vermögenshaushalt:	96.000 €
- Einnahmen Vermögenshaushalt:	96.000 €
- Ausgaben Verwaltungshaushalt:	1.760.000 €
- Einnahmen Verwaltungshaushalt:	1.760.000 €

Der Vorstand des Eurodistrikts entscheidet sich für den Mechanismus der Fungibilität der Mittel für die Ausführung des Haushaltsplans 2024 und ermächtigt die Präsidentin, Mittelübertragungen von Kapitel zu Kapitel innerhalb desselben Einzelplans vorzunehmen, mit Ausnahme der Mittel für Personalausgaben, bis zu einer Obergrenze von 7,5 % der tatsächlichen Ausgaben jedes Einzelplans.

Diese Mittelübertragungen sind Gegenstand eines ausdrücklichen Beschlusses der Exekutive, der dem Vertreter des Staates übermittelt wird, damit er unter den Bedingungen des allgemeinen Rechts vollstreckbar ist, und dann dem Rechnungsführer mitgeteilt wird. Die Präsidentin des EVTZ informiert den Syndikatsausschuss in der nächstmöglichen Sitzung über diese Mittelbewegungen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024

Jeanne BARSEGHIAN
 Présidente de l'Eurodistrict



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

PROJECTIONS 2024 / HAUSHALTSPLAN 2024

Prévisions	2024	2025	2026	2027
Receives Fonctionnement 2024 / Revenues 2024	1.756.252,67			
Produits des membres / Contributions des membres	850.000,00			
Produits pécuniaires (p.ex. INTERREG) / Pécuniaire (p.ex. INTERREG)				
Produits divers (p.ex. INTERREG) / Divers (p.ex. INTERREG)	6.000,00			
Autres / Divers	0,00			
Charges / Dépenses	0,00			
Report inférieure 2023 / Report inférieure 2023	900.252,67			
Report inférieure 2024 / Report inférieure 2024		976.133,98		
Report inférieure 2025 / Report inférieure 2025			976.133,98	
Report inférieure 2026 / Report inférieure 2026				976.133,98
Report inférieure 2027 / Report inférieure 2027				
Amortissement 2024 / Amortissement 2024	11.020,00			
FCTVA	250,00			
Solde de report inférieure 2023 / Solde de report inférieure 2023	75.881,31			
Investissement / Investissement				

Thèmes prioritaires / Themenbereich	Domaines des dépenses / Ausgabenbereiche	Code opération	Montant 2023 pour mémoire / Summe Haushalts 2023 in €	Résultat / Ist 2023	Imputation comptable / Budgetlinie	Intitulé / Name	BP 2024 proposé / Haushaltsplan 2024	Mouvements de crédits	Résultat 2024 / Ist 2024	Variation	Commentaire / Kommentar	BP 2025 proposé / Haushaltsplan 2025	BP 2026 proposé / Haushaltsplan 2026	BP 2027 proposé / Haushaltsplan 2027
Fonctionnement et séances institutionnelles / Betrieb und institutionelle Sitzungen	Frais de personnel / Personalkosten		211.400	125.415										
			2.000	0	6184	Versément à des organismes de formation	2.000							
			1.700	0	6218	Autre personnel extérieur	4.500							
			376	2.619	6228	Divers	4.000							
			8.466	368	6332	Cotisations au F.N.A.L.	368							
			19.149	7.197	6336	Cotisations au CIEPT et au Centre de Gestion	8.265							
			334.527	18.639	64111	Rémunérations diverses	20.520							
			2.313	309.844	64131	Rémunérations contractuels	353.282							
			119.928	0	6419	Provision pour congés payés	679							
			19.881	93.737	6451	Cotisations à l'URSSAF	111.919							
			14.453	19.482	6453	Cotisations aux caisses de retraite	19.811							
			100	12.269	6454	Cotisations Pôle Emploi	14.082							
			5.666	288	6458	Versément au FNC Implication Familial	2.220							
			1.000	949	6475	Cotisations aux autres organismes sociaux - Mutualité	1.000							
			0	0	6478	Médécine du travail	1.000							
			0	0	6479	Autres charges sociales	2.100							
			0	0	64139	Prestes et autres indemnités	1.418							
			0	0	64868	Autres charges diverses de gestion courante	10							
			0	0	6488	RBI sur rémunération du personnel (cf. LSS)	0							
			0	0	6489	Rémunération de Stévo Sociale et de pré	0							
			0	0	6490	Rémunération de Stévo Sociale et de pré	0							
			0	0	6491	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6492	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6493	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6494	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6495	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6496	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6497	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6498	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6499	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6500	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6501	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6502	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6503	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6504	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6505	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6506	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6507	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6508	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6509	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6510	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6511	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6512	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6513	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6514	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6515	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6516	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6517	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6518	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6519	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6520	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6521	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6522	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6523	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6524	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6525	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6526	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6527	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6528	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6529	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6530	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6531	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6532	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6533	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6534	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6535	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6536	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6537	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6538	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6539	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6540	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6541	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6542	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6543	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6544	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6545	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6546	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6547	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6548	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6549	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6550	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6551	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6552	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6553	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6554	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6555	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6556	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6557	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6558	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6559	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6560	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6561	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6562	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6563	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6564	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6565	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6566	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6567	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6568	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6569	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6570	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6571	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6572	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6573	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0	0	6574	Autres produits divers de gestion courante	0							
			0											



Prévision Recette Fonctionnement 2025 /		1.160.153,39	
Vorausichtliche Einnahmen			
Kosten 2025			
Contributions des membres /			
Bedienbeiträge	850.000,00		
Fonds structurel (p.ex. INTERREG) /			
Strukturfonds (Bsp. INTERREG)	0,00		
Fonds divers / diverse Einnahmen	6.000,00		
Fonds divers / diverse Einnahmen			
Diminution charges / Kostensenkung	0,00		
Diminution charges / Kostensenkung			
Annulation mandats exercés antérieurs	0,00		
Annulation mandats exercés antérieurs			
Solde du report 2024 (fonctionnement /	304.153,39		323.955
estimation) / vorausichtlicher Übertrag			
Prévisions 2025 /			
Investitionsmaßnahmen 2025	30.821,31		
Investitionsmaßnahmen 2025			
Amortissements 2025 / Abschreibungen	11.020,00		
Amortissements 2025 / Abschreibungen			
Solde du report 2024 investissement	19.801,31		
(estimation) / vorausichtlicher Übertrag			
2024 Investition			

Total dépenses 2025 / Gesamtausgaben 2025		1.291.176
Report potentiel fonctionnement sur 2016 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2016		-131.023
Total dépenses investissements 2025 / Gesamtausgaben Investition 2025		11.500
Report potentiel investissements sur 2026 / potentieller Übertrag Investition auf 2016		19.321
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG		-111.702

Prévision Recette Fonctionnement 2026 /		724.972,19	
Vorausichtliche Einnahmen			
Betriebskosten 2026			
Contributions des membres /			
Mitgliedsbeiträge	850.000,00		
Fonds structurel (p.ex. INTERREG) /			
Strukturfonds (Bsp. INTERREG)	0,00		
Recettes divers / diverse Einnahmen	6.000,00		
Recettes divers / diverse Einnahmen			
Diminution charges / Kostensenkung	0,00		
Diminution charges / Kostensenkung			
Annulation mandats exercés antérieurs	0,00		
Annulation mandats exercés antérieurs			
Solde du report 2025 (fonctionnement	-131.022,91		-111.702
estimation) / vorausichtlicher Übertrag			
2025 Betriebskosten			
Recettes d'investissements 2026 /	30.341,31		
Investitionsmaßnahmen 2026			
Amortissements 2026 / Abschreibungen	11.020,00		
Amortissements 2026 / Abschreibungen			
Solde du report 2025 investissement	19.321,31		
(estimation) / vorausichtlicher Übertrag			
2025 Investition			

Total dépenses 2026 / Gesamtausgaben 2026		1.291.540
Report potentiel fonctionnement sur 2027 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2027		-131.023
Total dépenses investissements 2026 / Gesamtausgaben Investition 2026		11.500
Report potentiel investissements sur 2027 / potentieller Übertrag Investition auf 2027		18.841
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG		-492.721

Prévision Recette Fonctionnement 2026 /		344.437,69	
Vorausichtliche Einnahmen			
Betriebskosten 2026			
Contributions des membres /			
Mitgliedsbeiträge	850.000,00		
Fonds structurel (p.ex. INTERREG) /			
Strukturfonds (Bsp. INTERREG)	0,00		
Recettes divers / diverse Einnahmen	6.000,00		
Recettes divers / diverse Einnahmen			
Diminution charges / Kostensenkung	0,00		
Diminution charges / Kostensenkung			
Annulation mandats exercés antérieurs	0,00		
Annulation mandats exercés antérieurs			
Solde du report 2026 (fonctionnement	-511.562,31		-492.721
estimation) / vorausichtlicher Übertrag			
2026 Betriebskosten			
Recettes d'investissements 2027 /	29.861,31		
Investitionsmaßnahmen 2027			
Amortissements 2027 / Abschreibungen	11.020,00		
Amortissements 2027 / Abschreibungen			
Solde du report 2026 investissement	18.841,31		
(estimation) / vorausichtlicher Übertrag			
2026 Investition			

Total dépenses 2027 / Gesamtausgaben 2027		1.183.340
Report potentiel fonctionnement sur 2018 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2028		-831.902
Total dépenses investissements 2027 / Gesamtausgaben Investition 2027		11.500
Report potentiel investissements sur 2028 / potentieller Übertrag Investition auf 2028		18.361
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG		-820.541

Fait à Bingheim, le 21 mars 2024

Jeanne BARBERIS

Présidente du conseil d'arrondissement
Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'arrondissement, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'arrondissement.



Plan d'action mobilité transfrontalière dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2021

(Etat d'avancement mars 2024)

La mobilité durable est une thématique prioritaire pour l'Eurodistrict. Bien qu'en 2021, environ 80 % des mesures prioritaires issues de l'étude de mobilité de l'Eurodistrict réalisée en 2015 aient déjà été mises en œuvre, les défis restent importants. La dernière enquête mobilité¹ a montré qu'en 2019, 74 % des déplacements transfrontaliers à partir de l'EMS (et 95,8 % au niveau du Bas-Rhin) se faisaient encore en voiture.

L'Eurodistrict a identifié, entre autres lors des réunions de son groupe d'experts mobilité², plusieurs mesures qui peuvent apporter une contribution importante à la mobilité transfrontalière durable. Les compétences pour plus de transports publics, une mobilité active et des conditions plus attractives (tarifs, applis, etc.) incombent à des acteurs très différents. Avec l'adoption de son plan d'action, l'Eurodistrict veut faire avancer la mise en œuvre et, à cette fin, réunir et soutenir les partenaires compétents respectifs. Les mesures suivantes ont été classées par ordre de priorité par le Conseil de l'Eurodistrict lors de sa réunion du 4 mars 2021 et quelques progrès peuvent être observés depuis. Lors de sa réunion du 21 mars 2024, le Conseil s'est prononcé en faveur de l'ajout de quatre actions supplémentaires au plan d'action.

Degré de réalisation de l'objectif :

Mesure réalisée	
Évolution positive	
Pas de progrès	
Abandon	

¹ Adeus, 2020

² Constitué par le Landratsamt Ortenaukreis, l'Eurométropole de Strasbourg, la ComCom du Canton d'Erstein, les villes de Lahr, d'Offenburg et de Kehl, la TGO, la Région Grand Est, la NVBW, la Collectivité Européenne d'Alsace et coordonné par l'Eurodistrict.

Mesure	Situation initiale	Progrès réalisé	Degré de réalisation
<p>1. Simplification de la tarification transfrontalière (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>Malgré le progrès déjà réalisé dans le passé en matière de mobilité transfrontalière sur le territoire de l'Eurodistrict, des barrières tarifaires subsistent entre les réseaux de transport public français et allemands. Afin de surmonter celles-ci, deux mesures seront à étudier, l'instauration d'une communauté tarifaire transfrontalière et la validité du Deutschlandticket jusqu'à Strasbourg.</p> <p>Une communauté tarifaire transfrontalière pourrait considérablement simplifier l'intégration de la zone frontalière dans le domaine de la mobilité. Dans ce contexte, il sera à étudier si l'offre tarifaire existante de l'EUROPASS (cartes journalières et mensuelles) peut être complétée ou remplacée par une nouvelle gamme de billets. En outre, l'opportunité se présenterait de développer le transport public transfrontalier avec d'éventuelles nouvelles lignes de transport afin de renforcer les échanges transfrontaliers au quotidien.</p> <p>Le Deutschlandticket est un ticket valable dans toute l'Allemagne et dans tous les transports en commun. Introduit sous la forme d'un ticket à 9 euros, cette offre d'abonnement coûte actuellement 49 euros par mois. De plus, le Deutschlandticket existe en tant que billet pour les employés à tarif réduit (Jobticket). La validité est en</p>		

	<p>principe limitée au territoire allemand. Il existe toutefois des exceptions (liées au contexte local historique). Dans le Rhin supérieur, le billet est par exemple valable jusqu'à Wissembourg (F) et Lauterbourg (F), ainsi que jusqu'à Bâle CFF (CH). Toutefois, le billet n'est actuellement pas valable à Strasbourg. L'extension de sa validité jusqu'à Strasbourg est en cours d'étude.</p>		
<p>2. Lignes de bus transfrontalières (actualisé le 21.03.24)</p>	<p>Afin de promouvoir le transport public transfrontalier, l'Eurodistrict s'engage pour la mise en place de lignes de bus. Des liaisons pourraient être mises en place entre Achern et Gamsheim ainsi qu'entre Offenburg et Illkirch.</p> <p>Mise en place d'une connexion de bus d'Offenburg au nouveau « Forum Européen du Rhin » (à proximité du pont Pflimlin) depuis septembre 2019.</p> <p>Dans l'Eurométropole de Strasbourg, le concept d'un service de minibus flexible et à la demande appelé Flex'Hop a été introduit pour relier la deuxième couronne aux transports publics. Dans ce cadre, une connexion avec le Forum européen du Rhin est également proposée (probablement à partir de juin 2021).</p>	<p>Le 21 juin, 65 nouveaux arrêts ont été ajoutés à l'offre Flex'hop, dont le Forum européen du Rhin (EFAR), ce qui porte le total à 266 points qui sont accessibles de manière flexible en fonction de la demande des passagers. En combinaison avec la ligne R2, qui relie Offenburg et le Forum européen du Rhin depuis octobre 2019, il existe désormais une liaison par bus entre Offenburg et l'EMS (avec un changement).</p> <p>En ce qui concerne une liaison directe par bus entre Offenburg et Illkirch, il n'existe pour l'instant aucun projet concret. Pourtant, la réalisation d'une étude de potentiel est prévue.</p>	
<p>3. Mise en commun des données géographiques dans le domaine de l'infrastructure cyclable (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>L'infrastructure cyclable est en cours de développement du côté allemand comme du côté français de l'Eurodistrict. Il s'agit de regrouper les données géographiques existantes de cette infrastructure au niveau de l'Eurodistrict et de les rendre accessibles aux utilisateurs. Il s'agit ici de créer une offre</p>		

	<p>numérique permettant de visualiser et d'utiliser les pistes cyclables existantes, en mettant l'accent sur les itinéraires et les parcours cyclables touristiques et sur les grands axes de pistes cyclables. La création d'un plan des pistes cyclables imprimé pour le territoire de l'Eurodistrict est actuellement en cours et représente un bon point de départ d'un développement numérique de l'offre.</p>		
<p>4. Homogénéisation ou compatibilité des offres de vélos en libre-service (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, le système de location « Vélhop » a été retenu. L'Eurométropole de Strasbourg a mis en service le 30/10/2023, 28 nouvelles stations automatiques Vélhop. C'est le système Nextbike qui a été retenu pour 7 ans par le délégataire de l'Eurométropole, Strasbourg mobilités vélo. À terme, 38 stations et 600 vélos en libre-service seront disponibles sur le territoire de l'Eurométropole. Les stations en libre-service proposent pour l'instant un système en boucle, avec retour du vélo obligatoire à la station d'origine. Le système en one-way n'a pas été retenu par l'Eurométropole pour des raisons de coûts. Quelques places libres en station permettent toutefois de laisser un vélo d'une autre station moyennant un surcout. L'application Vélhop libre-service / Nextbike est proposée par défaut en version allemande pour les téléphones paramétrés en Allemagne.</p> <p>Du côté allemand, dans le cadre des stations de mobilité du réseau de mobilité de l'Ortenau, c'est le prestataire nextbike by</p>		

	<p>TIER qui a remporté le marché. Pourtant, les deux systèmes ne sont pas compatibles. De plus, leur fonctionnement est différent. Dans le cadre du réseau de mobilité de l'Ortenau, le vélo peut être rendu à n'importe quelle station.</p> <p>La mise en comptabilité ou une articulation du système Vélnap avec celui de l'Ortenau sera à étudier afin de réaliser l'homogénéisation ou la compatibilité des offres de vélos en libre-service.</p>		
<p>5. Compatibilité des parcs/boxes à vélos sécurisés (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>De nombreuses villes de l'Eurodistrict disposent déjà de systèmes de stationnement sécurisé pour les vélos. A Strasbourg, il existe par exemple le Veloparc ainsi que des boxes à vélos aux gares d'Offenburg, de Kehl et de Lahr.</p> <p>L'accès aux places de stationnement sécurisées doit être possible au-delà des frontières grâce à la compatibilité des systèmes et à une réservation uniformisée des boxes. L'accès transfrontalier simplifié à l'infrastructure cyclable serait un avantage, notamment dans le cadre du projet de voie rapide entre Offenburg et Strasbourg.</p> <p>Les boxes à vélos de la gare de Lahr disposent d'un système de fermeture classique avec clé. Il serait possible de passer à un système de fermeture numérique. Actuellement, tous les boxes sont en location permanente. Il existe une liste d'attente. Le retrait d'un certain nombre</p>		

	<p>de boxes pour une durée de location inférieure à un an serait à étudier.</p> <p>Le projet de mise en service d'un véloparc massifié de 3 000 places en gare de Strasbourg à horizon 2025 pourrait être une opportunité d'étudier les besoins des usagers à l'échelle transfrontalière, et/ou de proposer une billettique unifiée simple d'accès quel que soit la provenance de l'utilisateur. L'uniformisation des systèmes n'est pas nécessairement une réponse accessible techniquement. C'est le parcours clients qui doit prévaloir. Aussi des solutions multicanaux de réservation, incluant Ortenaomobil pourront être étudiées.</p>		
6. Créer un pont au niveau Erstein/Lahr	<p>L'étude de faisabilité pour une passerelle pour bus réguliers, cyclistes et piétons à hauteur de Gerstheim/Schwanau a été réalisée et conclut à un résultat positif. Les discussions politiques sont en cours sur la suite à donner.</p>	<p>En raison de voix critiques sur place (Ottenheim/Schwanau), il n'y a pas de progrès sur ce projet.</p>	
7. Reconnaissance mutuelle des vignettes environnementales <i>(fait aussi partie des fiches action du Schéma de coopération transfrontalière de l'EMS, SCT)</i>	<p>L'Allemagne et la France ont des vignettes environnementales différentes pour restreindre le trafic en faveur d'une meilleure qualité de l'air (Crit'Air en France depuis 2016 et Umweltplakette en Allemagne depuis 2006). Jusqu'à présent, il n'y a pas de reconnaissance mutuelle des vignettes, bien que les deux systèmes soient basés sur la même législation européenne.</p> <p>L'Eurodistrict a fait réaliser une étude dans le cadre de l'appel b-solutions lancé par la Commission européenne. Cette étude a déjà</p>	<p>Concernant la reconnaissance mutuelle de la vignette environnementale allemande et française, il n'y a pas encore de résultat.</p> <p>Du côté allemand, une reconnaissance unilatérale des vignettes écologiques françaises (Crit'air 0-3) a eu lieu à partir de juin 2022 dans les ZFE de Freiburg, Karlsruhe et Pfinztal. Celles de Karlsruhe et de Pfinztal ont toutefois été levées en mars 2023 en raison de l'amélioration de la qualité de l'air.</p>	

	<p>été discutée au Conseil de l'Eurodistrict et au Conseil Rhénan et le sujet a été inscrit au programme de travail du comité de coopération transfrontalière dans le cadre du Traité d'Aix-la-Chapelle (pilote EMS et Rhénanie-Palatinat).</p>	<p>En France, l'EMS a saisi les autorités françaises compétentes pour obtenir une réciprocité de reconnaissance dans le respect des dispositions techniques et de niveaux d'émissions de polluants plus exigeants côté français.</p>	
<p>8. Engagement pour un transfert de compétences (pour les lignes de bus transfrontalières)</p>	<p>L'Eurodistrict a prouvé qu'il était capable d'organiser et de gérer un bus en assurant le service régulier spécialisé entre Erstein et Lahr. Pour les autres lignes transfrontalières, l'Eurodistrict serait également disposé à reprendre l'organisation, à condition qu'un budget approprié soit disponible.</p> <p>Comme l'Eurodistrict est organisé en GECT, ses membres peuvent lui déléguer des compétences. Du côté français, c'est possible pour les lignes de bus grâce à la nouvelle loi LOM, du côté allemand, une modification de la loi au niveau du Land est encore nécessaire.</p>	<p>Dans l'accord de coalition de 2021 dans le Bade-Wurtemberg, il a été formulé que, dans l'esprit du traité d'Aix-la-Chapelle, « nous nous efforcerons de faire en sorte que, dans le respect des règles constitutionnelles respectives des deux États, les autorités locales des régions frontalières ainsi que les entités transfrontalières telles que les Eurodistricts disposent de compétences adéquates, de ressources affectées et de procédures accélérées ». Le Conseil du Rhin supérieur a adopté une résolution en faveur de lignes de bus transfrontalières supplémentaires.</p> <p>En mai 2022, l'Ortenaukreis a confié à l'Eurodistrict un mandat pour la planification, la conception et la mise en concurrence des liaisons de bus transfrontalières. L'Ortenaukreis conserve toutefois son statut d'autorité organisatrice dans ce domaine ainsi que sa souveraineté financière. Du côté français, des discussions sont en cours à ce sujet avec la Région Grand Est. De plus, l'Eurodistrict a demandé à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) des informations juridiques concernant un mandatement potentiel.</p>	

<p>9. Appli mobilité multimodale transfrontalière</p>	<p>Une application pour l'information sur les correspondances, la réservation et la facturation unique de tous les modes de transport public et des offres partagées (voiture, vélo...).</p> <p>L'Ortenaukreis a soumis une demande de subvention au Land pour une application de mobilité.</p> <p>L'Eurodistrict conseille d'assurer au moins la compatibilité de l'application Ortenau avec les applications françaises (CTS et Fluo) et le multilinguisme.</p>	<p>L'application de mobilité de l'Ortenaukreis a été mise en ligne en juin 2023. Une traduction française est prévue. En outre, il devrait être possible de réserver l'Europass sur cette application.</p> <p>L'application n'est pas compatible avec l'offre de la CTS. Des efforts sont en cours pour réaliser l'interopérabilité entre l'offre de la TGO et celle de la CTS, mais ils sont liés à des coûts élevés. Le financement de la mise en œuvre par le biais d'une demande de projet a échoué lors de la première tentative. Par conséquent, la question du financement de ce projet n'a pas encore été résolue.</p>	
<p>10. Voie express cyclable Offenbourg – Strasbourg (aussi mesure SCT)</p>	<p>Mise en place d'une voie express vélo Offenbourg-Strasbourg qui devra assurer l'interconnexion entre le système véloStras et la nouvelle voie express entre Kehl-Willstätt-(Appenweiler)-Offenbourg encore à construire (signalétique cohérente et communication globale).</p> <p>Le processus de l'étude de faisabilité a été accompagné par un comité de pilotage, qui s'est réuni (2018, 2019) sous la direction du Regionalverband Südlicher Oberrhein.</p> <p>2019 : lettres de soutien envoyées au Land par Eurodistrict, communes, Ortenaukreis et RVSO.</p> <p>Février 2021 : le Land a donné son accord pour prendre en charge le portage (à l'exception du tronçon entre Appenweiler et Offenbourg)</p>	<p>Le Land du Bade-Wurtemberg a pris en charge le portage pour le tronçon Strasbourg-Kehl-Offenbourg. Pour les tronçons urbains, la charge de la construction incombe toutefois aux villes. L'Ortenaukreis prendra en charge les phases de service 1-4 pour le Land en assistance administrative. La signature de l'accord avec le Land devrait intervenir prochainement.</p> <p>Côté français, un double itinéraire est envisagé à partir du réseau existant : l'un menant au Rohrschollen, l'autre empruntant l'actuel itinéraire partant de l'Avenue du Rhin vers Kehl.</p>	

	Mesure d'accompagnement potentielle identifiée dans le SCT : développer la mise en réseau du stationnement vélo dans les gares et pôles d'échanges		
11. Evaluation de l'introduction d'un titre de transport unique pour tous les transports publics dans l'Eurodistrict	<p>La question de l'extension de l'Europass au territoire entier de l'Eurodistrict a été évoquée en réunion du groupe de travail Europass le 08 mars 2016. La réponse à l'Eurodistrict était : « L'Eurodistrict doit charger un institut professionnel (p.ex. TTK) d'examiner les effets de cette idée de conversion (en particulier sur les ventes des entreprises de transport). Il n'y a que sur cette base, que les entreprises peuvent prendre des décisions responsables pour l'avenir. »</p> <p>Aussi, lors de la dernière réunion du 1^{er} décembre 2020, la proposition a été évoquée par l'Eurodistrict.</p>	<p>Lors de la dernière réunion du 1^{er} décembre 2020, la proposition a de nouveau été évoquée par l'Eurodistrict. La réponse a été que les tarifs transfrontaliers font l'objet d'un examen général, en accompagnement de l'appel d'offres commun pour le matériel roulant franco-allemand sur sept liaisons transfrontalières (voir également la mesure 7), mais qu'aucun changement à court terme n'est envisagé.</p> <p>L'Eurodistrict évoquera de nouveau l'extension possible du territoire de l'Europass à la prochaine réunion du groupe de travail Europass et suggérera dans le cadre de cette réunion d'examiner sa mise en œuvre.</p>	
12. Complément cadencement TER Strasbourg – Offenbourg	Depuis décembre 2018, le train d'Offenbourg (à partir de 9h35), qui s'arrêtait auparavant à Kehl, continue jusqu'à Strasbourg et repart dans l'autre sens. Cela a permis de combler le trou du matin, il reste encore un trou de 2 heures autour de l'heure du déjeuner, qui sera comblé selon les plans de la Région Grand Est et du Bade-Wurtemberg une fois que le matériel roulant supplémentaire sera en place (objectif : service à la demi-heure).	<p>Un appel d'offres commun est en cours pour un total de sept lignes ferroviaires transfrontalières sur le territoire du Rhin supérieur, y compris la liaison Strasbourg-Offenbourg. L'appel d'offres a été lancé en avril 2023 par la Région Grand Est. Les autres autorités organisatrices participant à l'appel d'offres sont le Land de Bade-Wurtemberg, le Land de Sarre et deux associations de transport public régional de Rhénanie-Palatinat. Pour ces lignes, il est prévu d'utiliser le matériel roulant Regiolis nouvellement acquis et qui sera homologué pour le réseau allemand et français.</p> <p>Dans ce contexte, la mise en œuvre de la cadence semi-horaire continue entre Offenbourg</p>	

		<p>et Strasbourg était initialement prévue pour fin 2024. L'objectif actuel est de mettre en œuvre l'amélioration de la cadence avec le déploiement de l'offre de desserte franco-allemande avec le nouveau matériel roulant.</p>	
<p>13. Augmenter les emplacements vélos aux gares de Krimmeri-Meinau, Molsheim, Lahr, Strasbourg Ville</p>	<p>A Lahr, Molsheim et Strasbourg Gare Centrale, des installations supplémentaires ont déjà été mises en place. Autour de la place de la gare centrale à Strasbourg, 3 000 places en tout. A Krimmeri-Meinau, lors de la reconstruction du stade, des emplacements vélo supplémentaires seront prévus.</p>	<p>A la gare de Lahr, 40 boxes à vélos supplémentaires ont été installés au printemps 2022, que la ville de Lahr loue aux navetteurs. Au total, 190 boxes à vélos (=380 places de stationnement en cas d'occupation double) sont disponibles. En plus de l'offre classique Bike+Ride, la gare de Lahr propose depuis 2018 une offre de partage de vélos de nextbike.</p> <p>Des stations nextbike sont également présentes aux points d'arrêt ferroviaires d'Offenburg et d'Offenburg-Kreisschulzentrum. En 2023/2024, d'autres stations viendront s'ajouter aux gares d'Achern, Appenweier, Friesenheim, Gengenbach, Kehl et Oberkirch. L'offre de stations aux points d'arrêt ferroviaires est complétée par d'autres stations dans les communes membres du réseau de mobilité de l'Ortenau. Dans presque toutes les stations, il est possible de passer d'un vélo (de location) à un bus. Dans certaines stations, il existe en outre une offre de covoiturage.</p> <p>Du côté français, un décret (daté du 21/06/2021, précisant l'article 1272-2 de la loi d'orientation sur les mobilités LOI LOM) impose l'installation de 90 000 places supplémentaires de stationnement sécurisé pour vélos dans les gares de France d'ici janvier 2024.</p> <p>L'Eurométropole de Strasbourg a mis en service le 30/10/2023, 28 nouvelles stations</p>	

		<p>automatiques Vélhop dont une station à Krimmeri. C'est le système Nextbike qui a été retenu pour 7 ans par le délégataire Strasbourg mobilités vélo. À terme, 38 stations et 600 vélos en libre-service seront disponibles sur le territoire de l'Eurométropole.</p> <p>L'Eurométropole de Strasbourg mène des études pour la création d'un parking massifié de 3 000 places vélos sous la gare en lieu et place du parking voitures, en lien avec le projet d'extension du tramway et du BHNS (Bus à haut niveau de service) sur la place de la gare. Il viendra compléter l'offre de stationnement du véloparc gare existant (700 places) à horizon 2025. Une nouvelle boutique de location Vélhop est en service depuis le 01.08.2023 au -1 de la gare. Le véloparc Saint Aurélie (680 places) est reconduit par un nouveau marché pour les 3 prochaines années.</p>	
<p>14. Aménager la voirie (espace partagé ou protégé), les chemins agricoles cyclables, traversées sécurisées de routes</p>	<p>Besoin d'autres études et d'une identification de financements.</p>	<p>En juin 2021, l'Eurométropole a adopté l'ambitieux « plan vélo », qui prévoit que d'ici 2030, 20% de tous les déplacements se feront à vélo et que plus de 100 millions d'euros seront investis au cours des cinq prochaines années. Le plan comporte également quelques connexions transfrontalières. Certaines mesures du plan ont déjà été mises en œuvre. D'ici 2027, le plan doit être mis en œuvre dans son intégralité.</p> <p>L'Ortenaukreis a pour objectif de construire 6 km de pistes cyclables par an le long de ses routes départementales. D'ici fin 2023, il y aura 188 km de pistes cyclables. En outre, des pistes cyclables rapides sont en cours de planification</p>	

		<p>entre Offenburg et Gengenbach ainsi qu'entre Offenburg et Strasbourg (voir point 5). Une étude de faisabilité positive a été réalisée pour une piste cyclable rapide entre Lahr et Emmendingen.</p> <p>Certaines villes et communes du côté allemand disposent de concepts de transport et de mobilité avec des mesures de promotion du vélo, qui sont progressivement mises en œuvre. L'Ortenaukreis va élaborer un plan mobilité-climat qui prendra également en compte le trafic cycliste.</p>	
<p>15. Continuité « Eté sans frontières »</p>	<p>Depuis de nombreuses années, il existe un accord renouvelé chaque année entre l'Ortenaukreis, la TGO, l'EMS, la CTS et la Région Grand Est grâce auquel les élèves et étudiants disposant d'un abonnement dans l'Ortenau peuvent voyager gratuitement sur le territoire de l'EMS au mois d'août et vice-versa (suspendu en 2020 en raison de la pandémie).</p> <p>Jusqu'à maintenant, l'accord est renouvelé annuellement, il pourrait être fixé pour plusieurs années. La communication devrait être renforcée.</p>	<p>L'accord mutuel « Eté sans frontières » n'a malheureusement pas pu être conclu en 2020 en raison de la pandémie. Cependant, le programme a pu avoir lieu en 2021. Les jeunes (4-25 ans) titulaires d'un abonnement CTS ou d'un abonnement Primo de la SNCF pouvaient voyager gratuitement en août sur le territoire de la TGO, et inversement les jeunes titulaires d'un abonnement TGO sur le territoire de l'Eurométropole.</p> <p>Depuis 2021, le projet n'a toutefois plus eu lieu. Tant du côté allemand que du côté français, la demande pour cette offre est faible. Pourtant, concernant la mise en place d'un pass jeune transfrontalier pour l'été 2024 (reconnaissance du Deutschlandticket Jugend côté Région Grand Est et le pass jeune de la Région Grand Est côté Baden-Wurtemberg, mais aussi Sarre et Rhénanie-Palatinat), le travail est en cours et devrait aboutir d'ici avril.</p>	

Abréviations :

CTS – Compagnie des Transports Strasbourgeois

ED – Eurodistrict

EMS – Eurométropole de Strasbourg

GECT – Groupement Européen de coopération territoriale

Loi LOM – Loi d'orientation des mobilités

NVBW – Nahverkehr Baden-Württemberg

RVSO – Regionalverband Südlicher Oberrhein

SCT – Schéma de coopération transfrontalière

TGO – Tarifverbund Ortenau GmbH

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 4.2/1/2024
Vorlage Nr. 4.2/1/2024

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Kristell BARS	

Point n° 4.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.2 der Tagesordnung

Objet/Betreff: Modalités de mise en œuvre du projet « Eurodistrict : Spiel & Parle pour l'année scolaire 2024/2025 / Modalitäten für die Umsetzung des Projekts „Eurodistrikt: Spiel & Parle“ im Schuljahr 2024/2025

I. Rapport / Sachverhalt

Description du projet :

Le projet linguistique transfrontalier « Eurodistrict : Spiel & Parle » offre aux enfants âgés de 6 à 9 ans en Allemagne (classes 1 à 4) et de 6 à 11 ans en France (du CP au CM2) la possibilité d'acquérir un premier vocabulaire de base dans la langue du voisin au travers d'ateliers hebdomadaires ludiques.

Depuis 2021 le nombre d'enfants inscrits n'a cessé de croître. Le bilan est positif et les structures sont très satisfaites du dispositif et du format financier actuel. C'est pourquoi il est proposé d'étendre le projet à dix groupes supplémentaires à partir de la rentrée 2024, afin de permettre à environ 300 enfants au total de participer aux ateliers.

Sur la base des commentaires des structures participantes, les adaptations suivantes seront également mis en place :

L'Eurodistrict organisera trois grandes rencontres transfrontalières (au lieu de deux en 2023/24). Les structures devront faire participer les enfants inscrits à au moins l'une d'entre elles dans la limite de deux sorties.

Projektbeschreibung:

Das grenzüberschreitende Bildungsprojekt "Eurodistrict: Spiel & Parle" bietet Kindern im Alter von 6 bis 9 Jahren in Deutschland (Klassen 1 bis 4) und von 6 bis 11 Jahren in Frankreich (CP bis CM2) die Möglichkeit, in wöchentlichen spielerischen Workshops einen ersten Grundwortschatz in der Sprache des Nachbarn zu erwerben.

Seit 2021 ist die Zahl der angemeldeten Kinder stetig gestiegen. Die Bilanz ist positiv und die Einrichtungen sind mit dem System und dem derzeitigen Finanzierungsformat sehr zufrieden. Daher wird vorgeschlagen, das Projekt mit Beginn des Schuljahres 2024 um zehn weitere Gruppen zu erweitern, um insgesamt etwa 300 Kinder die Teilnahme an den Sprachworkshops zu ermöglichen.

Basierend auf den Rückmeldungen der teilnehmenden Strukturen sollen zugleich folgende Anpassungen vorgenommen werden:

Der Eurodistrikt wird drei große grenzüberschreitende Begegnungen organisieren (anstelle von zwei in 2023/24). Die Einrichtungen müssen die angemeldeten Kinder an mindestens einer dieser Begegnungen teilnehmen lassen, wobei die Anzahl der Ausflüge auf zwei begrenzt ist.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le

ID : 067-200024172-20240321-DEL_4_2_1_2024-AI



L'Eurodistrict organisera quatre réunions d'accompagnement pédagogique de deux heures chacune pour les animateurs (au lieu de trois réunions d'une heure et demie en 2023/24). Le forfait s'élèvera à 60 € par réunion participée. Les frais de déplacement éventuels seront couverts à hauteur de 30 € maximum par animateur et par session participée.

Les structures participantes devront mettre en place un total de 30 sessions linguistiques (1 fois par semaine de 45 à 60 minutes) réparties sur 9 mois en dehors des vacances scolaires (au lieu de 36 sessions en 2023/24).

Les structures participantes devront commencer les sessions linguistiques début octobre 2024 au plus tard.

Les autres conditions d'engagement des structures qui souhaiteront participer à « Spiel & Parle » en 2024/25 resteront les mêmes que celles inscrites dans la convention de 2023/24, à savoir :

- Recruter un animateur conformément aux obligations juridiques de la loi en vigueur, maîtrisant la langue du voisin et qui remplit les conditions pédagogiques pour travailler avec des enfants,
- Gérer les inscriptions, annulations et/ou absences des enfants et de l'animateur,
- Fournir un local adapté, p.ex. dans les locaux des écoles,
- Respecter un nombre maximum de 12 enfants et un minimum de 6 enfants par groupe,
- Utiliser exclusivement les documents de communication du dispositif mis à disposition par l'Eurodistrict.

Les montants des forfaits (des ateliers linguistiques, de l'accompagnement des animateurs aux sorties transfrontalières ainsi que des frais de matériel pédagogique) et leur modalité de versement seront les mêmes qu'en 2023/24.

Les structures françaises participantes pourront à nouveau solliciter un cofinancement auprès de

Der Eurodistrikt wird vier jeweils zweistündige pädagogische Begleittreffen für die Sprachanimatore organisieren (anstelle von drei eineinhalbstündigen Treffen in 2023/24). Die Pauschale wird sich auf 60 € pro Treffen, an dem teilgenommen wurde, belaufen. Eventuelle Reisekosten werden mit maximal 30 € pro Sprachanimateur und Sitzung, an der teilgenommen wurde, abgedeckt.

Die teilnehmenden Einrichtungen müssen insgesamt 30 Sprachkurseinheiten (1-mal pro Woche für 45 bis 60 Minuten) verteilt über 9 Monate außerhalb der Schulferien anbieten (statt 36 Einheiten in 2023/24).

Die teilnehmenden Einrichtungen müssen bis spätestens Anfang Oktober 2024 mit den Sprachworkshops beginnen.

Die weiteren Teilnahmebedingungen für Einrichtungen, die im Schuljahr 2024/25 an „Spiel & Parle“ teilnehmen möchten, bleiben die gleichen wie in der Vereinbarung von 2023/24, d.h.:

- das Einstellen eines Sprachanimators gemäß den rechtlichen Verpflichtungen des geltenden Gesetzes, der die Sprache des Nachbarn beherrscht und die pädagogischen Voraussetzungen für die Arbeit mit Kindern erfüllt;
- die Organisation der Anmeldungen, Stornierungen und/oder das Handeln der Abwesenheiten von Kindern und Sprachanimatoren;
- das Stellen eines geeigneten Raums, z.B. in den Räumlichkeiten von Schulen;
- die Gruppengröße mit einer Höchstzahl von 12 Kindern und eine Mindestanzahl von 6 Kindern pro Gruppe einhalten;
- ausschließlich die vom Eurodistrikt zur Verfügung gestellten Kommunikationsmittel nutzen.

Die Höhe der Pauschalen (Sprachworkshops, Begleitung der Sprachanimatore bei grenzüberschreitenden Ausflügen, Kosten für Unterrichtsmaterialien) sowie die Auszahlungsmodalitäten bleiben die gleichen wie in 2023/24.

Die teilnehmenden französischen Strukturen können erneut eine Kofinanzierung bei der

la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du programme « Mittwüch üff Elsässisch ». Les structures allemandes pourront solliciter un cofinancement auprès de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. De plus, la possibilité de demander une contribution parentale à hauteur de maximum 10 € par mois doit être maintenue.

Budget :

Au vu de l'augmentation du nombre d'enfants participants au projet et de la baisse du cofinancement octroyé par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse à hauteur maximale de 6 000 €, il est proposé d'augmenter le budget global de « Spiel & Parle » de 40 000 € à 60 000 € pour l'année scolaire 2024/25.

europäischen Gebietskörperschaft Elsass im Rahmen des Programms "Mittwüch üff Elsässisch" beantragen. Die deutschen Einrichtungen können eine Kofinanzierung beim Deutsch-Französischen Jugendwerk beantragen. Zudem soll die Möglichkeit, einen Elternbeitrag von max. 10 € pro Monat erheben zu können, bestehen bleiben.

Budget:

Angesichts der steigenden Teilnehmerzahlen des Projekts und des Rückgangs der vom Deutsch-Französischen Jugendwerk gewährten Kofinanzierung in Höhe von maximal 6.000 € wird vorgeschlagen, das Gesamtbudget für « Spiel & Parle » für das Schuljahr 2024/25 von 40.000 € auf 60.000 € zu erhöhen.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict se félicite du succès du dispositif et du nombre croissant d'enfants inscrits à « Eurodistrict : Spiel & Parle » et valide les propositions de changements mentionnées ci-dessus ainsi que l'augmentation du budget global de 40 000 € à 60 000 €.

Il charge le Secrétariat général de poursuivre la préparation et la réalisation du projet pour la rentrée 2024/2025 et d'examiner les possibilités de financements supplémentaires.

Le Conseil autorise la Présidente de l'Eurodistrict à signer tout document relatif audit projet.

Der Rat des Eurodistrikts begrüßt den Erfolg des Projekts und die steigende Zahl der Kinder, die sich zu „Spiel & Parle“ anmeldet und beschließt die oben genannten Änderungsvorschläge sowie die Erhöhung des Gesamtbudgets von 40.000 € auf 60.000 €.

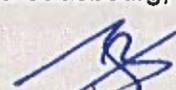
Er beauftragt das Generalsekretariat, die Vorbereitung und Durchführung des Projekts zum Schuljahresbeginn 2024/2025 fortzusetzen und Möglichkeiten für zusätzliche Finanzierungen zu prüfen.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin des Eurodistrikts, alle Dokumente im Zusammenhang mit dem genannten Projekt zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Strasbourg, le 21 mars 2024


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-DEL_4_2_1_2024-AI

Document de séance n° 4.3/1/2024

Vorlage Nr. 4.3/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Raphaëlle LE NERRANT	

Point n° 4.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.3 der Tagesordnung

Objet / Betreff : Tourisme - Vélo Gourmand / Tourismus – Rad und Genuss-Tour

I. Rapport / Sachverhalt

Après différentes éditions du Vélo Gourmand dans le nord et dans le sud de l'Eurodistrict ainsi qu'une première édition couronnée de succès dans le centre du territoire en septembre 2023, à hauteur du pont Pierre-Pflimlin, le Vélo Gourmand aura de nouveau lieu cette année dans le nord de l'Eurodistrict.

Un parcours cyclable d'environ 44 kilomètres a été proposé lors de la première réunion du groupe de travail. Cette boucle transfrontalière entièrement balisée et avec le minimum de dénivelé passera par les communes de Kilstett et Gamsheim du côté français et par les communes de Rheinau Freistett, Membrechtshofen et Rheinbischofsheim du côté allemand.

La première réunion du groupe de travail a également permis d'arrêter la date de l'évènement, qui a été fixé au dimanche 22 septembre 2024. Le Vélo Gourmand sera ainsi intégré aux festivités prévues ce même week-end à Gamsheim et à Rheinau, dans le cadre du 50ème anniversaire des ouvrages du barrage reliant les deux communes (fête populaire sur le Rhin). Gamsheim et Rheinau sont, de plus, des communes jumelées.

Le Vélo Gourmand mettra à l'honneur la culture locale et permettra de valoriser les producteurs et restaurateurs du territoire. Les cyclistes pourront en effet déguster leurs produits aux différentes haltes gourmandes qui émailleront le parcours. Des animations pour petits et grands seront en outre mises en place dans les communes et un stand information

Nach unterschiedlichen Ausgaben der Rad- und Genussstour im Norden und Süden des Eurodistrikts sowie einer erfolgreichen ersten Ausgabe im Zentrum des Eurodistrikt-Gebiets im September 2023 bei der Pierre-Pflimlin-Brücke, wird die Rad- und Genussstour dieses Jahr erneut im Norden des Eurodistrikts stattfinden.

Beim ersten Treffen der thematischen Arbeitsgruppe wurde eine Radstrecke von etwa 44 Kilometern vorgeschlagen. Diese grenzüberschreitende Schleife, vollständig ausgeschildert und mit so wenig Höhenmetern wie möglich, wird durch die Gemeinden Kilstett und Gamsheim auf französischer Seite und Rheinau-Freistett, Membrechtshofen und Rheinbischofsheim auf deutscher Seite führen.

Das erste Treffen der Arbeitsgruppe hat es ebenfalls erlaubt, das Datum der Veranstaltung festzulegen. Die Rad- und Genussstour wird dementsprechend am Sonntag, den 22. September 2024 stattfinden. Somit wird sie in die Feierlichkeiten des 50-jährigen Jubiläums der Dammbauwerke integriert, die Gamsheim und Rheinau miteinander verbinden, und welches an diesem Wochenende auf dem Rhein stattfindet. Gamsheim und Rheinau sind zudem Partnerstädte.

Das Thema der lokalen Kultur wird bei der Rad- und Genussstour im Vordergrund stehen. Dabei werden die Produkte der lokalen Erzeuger und Gastwirte hervorgehoben. Die Radfahrer werden diese lokalen Produkte an verschiedenen Genussstopps entlang der Strecke verkosten können. In den Gemeinden werden außerdem Animationen für Groß und Klein angeboten und an jedem Genussstopp werden die Besucher, die

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

accueillera les visiteurs à chaque halte gourmande.

L'inauguration de la journée par les représentantes et représentants politiques aura lieu à 10h, suivie du coup d'envoi officiel et d'un verre de l'amitié. La participation est gratuite et sans inscription et les participants pourront, comme pour les autres éditions, entrer et sortir du parcours de manière flexible, à l'endroit de leur choix, entre 10h à 17h.

Le parcours proposé est annexé aux documents de séance (Annexe I).

Le budget total pour l'organisation du Vélo Gourmand est estimé à 22 000 €. Il comprend notamment les dépenses de communication : élaboration et impression des flyers et affiches, distribution des flyers dans les boîtes aux lettres, annonces dans des magazines locaux spécialisés, etc. Sont aussi inclus dans ce budget les frais liés aux différents prestataires : services de sécurité et de secours, réparation et location de vélos, catering de l'inauguration.

eine Auskunft benötigen, an einem Informationsstand empfangen.

Die Eröffnung der Veranstaltung durch die politischen Vertreterinnen und Vertreter wird um 10:00 Uhr stattfinden, gefolgt vom offiziellen Startschuss und einem Umtrunk. Die Teilnahme erfolgt kostenlos und ohne Anmeldung. Wie bei den vorherigen Ausgaben können die Teilnehmenden jederzeit zwischen 10:00 und 17:00 Uhr und an dem Ort ihrer Wahl losfahren und ebenfalls flexibel die Strecke verlassen.

Die vorgeschlagene Strecke ist den Sitzungsdokumenten beigefügt (Anhang I).

Das gesamte geplante Budget für die Organisation der Rad- und Genusstour wird auf 22.000 € eingeschätzt. Darin enthalten sind insbesondere die Kommunikationskosten: Erstellung und Druck von Flyern und Plakaten, Verteilung der Flyer in die Briefkästen, Anzeigen in lokalen spezialisierten Zeitschriften usw. In diesem Budget sind auch die Kosten der verschiedenen externen Dienstleister enthalten: Sicherheits- und Rettungsdienste, Fahrradreparatur und -verleih, Catering für die Eröffnung.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict valide le parcours proposé (Annexe I), le budget prévisionnel estimé à 22 000€ ainsi que le déroulement du Vélo Gourmand, qui se tiendra le 22/09/2024 sur le territoire des communes de Rheinau, Gamsheim et Kilstett.

Le Conseil autorise la Présidente à signer tout document afférent à ce projet et charge le Secrétariat général de sa mise en œuvre dans le cadre du budget prévu à cet effet.

Der Rat des Eurodistrikts validiert die vorgeschlagene Strecke (Anhang I), das geplante Budget in Höhe von 22 000€ sowie den Ablauf der Rad- und Genusstour, die am 22.09.2024 auf dem Gebiet der teilnehmenden Gemeinden Rheinau, Gamsheim und Kilstett stattfinden wird.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen und beauftragt das Generalsekretariat, das Projekt im Rahmen des dafür vorgesehenen Budgets umzusetzen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

Accord

Refus

Résolution modifiée

Zustimmung

Ablehnung

Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 21 mars 2024


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n°6.1/1/2024
Vorlage Nr. 6.1/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 01/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 6.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 6.1. der Tagesordnung

Objet / Betreff: Commission administrative / Verwaltungskommission

I. Rapport / Sachverhalt

Toutes les questions de personnel du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau sont jusqu'à présent traitées par le Conseil, qui ne se réunit cependant que trois fois par an.

L'expérience montre toutefois que ces intervalles sont trop longs pour traiter les affaires courantes. Notamment les questions concernant le personnel du Secrétariat général exigent parfois des décisions plus rapides.

Dans le but de répondre de manière plus réactive et avec une charge administrative réduite aux besoins du personnel et aux questions qui s'y rapportent, l'article 8 du statut prévoit l'introduction d'une commission administrative.

Composée de la Présidente, du Vice-président et de six membres représentant à parité la partie allemande et la partie française, la commission administrative est compétente dans les domaines suivants délégués par le Conseil de l'Eurodistrict :

- Règles relatives aux conditions de travail (primes, temps de travail, télétravail)
- L'organisation du personnel du Secrétariat général (règlement de service, tableau des effectifs, contentieux)
- Formation et formation continue
- Prévention santé et sécurité du travail (médecine de travail, prévoyance, mutuelle)
- Dialogue social avec le CDG67

Sämtliche Personalangelegenheiten des EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau werden bislang durch den Rat behandelt, der allerdings nur dreimal im Jahr tagt.

Die Erfahrung zeigt jedoch, dass diese Zeitabstände für Angelegenheiten des laufenden Geschäfts zu groß sind. Insbesondere die den Personalbereich des Generalsekretariats betreffenden Fragen und Angelegenheiten erfordern teilweise schnellere Entscheidungen.

Mit dem Ziel, reaktiver und mit geringerem Verwaltungsaufwand auf die Bedarfe des Personalbereichs und die damit zusammenhängenden Fragen reagieren zu können, soll gemäß Artikel 8 der Statute eine Verwaltungskommission eingeführt werden.

Bestehend aus der Präsidentin, dem Vizepräsidenten sowie sechs Mitgliedern, die paritätisch den deutschen und den französischen Teil vertreten, ist die Verwaltungskommission für die folgenden Angelegenheiten, die ihr vom Eurodistriktrat übertragen werden, zuständig:

- Regeln der allgemeinen Arbeitsbedingungen (Prämien, Arbeitszeiten, Homeoffice)
- Personalorganisation des Generalsekretariats (Dienstordnung, Stellenplan, Rechtsstreitigkeiten)
- Aus- und Weiterbildung
- Gesundheitsprävention und Arbeitssicherheit (Amtsarzt, Vorsorge, Krankenkasse)
- Sozialer Dialog mit dem CDG67

et d'autres questions confiées à la Commission par le Conseil.

La Commission administrative s'engage à informer régulièrement le Conseil de ses décisions. Les questions qui dépassent le cadre des affaires courantes du Secrétariat général et qui impliquent des décisions budgétaires importantes sont soumises au Conseil pour décision.

Le Conseil est appelé à décider de la création de la commission administrative conformément à l'article 8 des statuts et à nommer les six représentants à la commission administrative.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict, après avoir délibéré, crée en son sein une commission administrative conformément à l'article 8 des statuts et lui délègue la compétence de gestion dans les domaines mentionnés ci-dessous relative au personnel du Secrétariat général.

Le Conseil décide que les décisions de la commission administrative peuvent être prises, conformément à l'article 8 des statuts, par une procédure écrite par voie électronique sur sollicitation de la Présidente.

Le Conseil élit les 3 membres allemands suivants :

- Kai-Achim KLARE, Maire de Rust
- Eberhard ROTH, Kreisrat aus Lahr
- Thorsten ERNY, Maire de Gengenbach

ainsi que les 3 membres français suivants :

- Benoît DINTRICH, Maire d'Erstein
- Michèle LECKLER, Maire de Plobsheim
- Joel STEFFEN, conseiller eurométropolitain Strasbourg

qui constituent, avec la Présidente et le Vice-Président pour la durée de la présidence française, à savoir fin 2026, la Commission administrative.

und sonstige Angelegenheiten, die der Kommission vom Rat übertragen werden.

Die Verwaltungskommission verpflichtet sich, den Rat regelmäßig über ihre Entscheidungen zu informieren. Angelegenheiten, die über das laufende Geschäft des Generalsekretariats hinausgehen und größere Budgetentscheidungen mit sich bringen, werden dem Rat zur Entscheidung vorgelegt.

Der Rat ist dazu aufgerufen, die Einrichtung der Verwaltungskommission gemäß Artikel 8 der Statute zu beschließen und die sechs Vertreterinnen und Vertreter für die Verwaltungskommission zu benennen.

Der Rat beschließt nach gemeinsamer Beratung die Einrichtung einer Verwaltungskommission gemäß Artikel 8 der Statute und überträgt ihr die Zuständigkeit für die zuvor genannten, den Personalbereich des Generalsekretariats betreffenden, Angelegenheiten.

Der Rat beschließt, dass die Beschlüsse der Verwaltungskommission gemäß Artikel 8 der Statute auf Vorschlag der Präsidentin in einem Umlaufverfahren in elektronischer getroffen werden können.

Der Rat ernennt die folgenden 3 deutschen Mitglieder

- Kai-Achim KLARE, Bürgermeister Rust
- Eberhard ROTH, Kreisrat aus Lahr
- Thorsten ERNY, Bürgermeister Gengenbach

sowie die folgenden 3 französischen Mitglieder:

- Benoît DINTRICH, Bürgermeister Erstein
- Michèle LECKLER, Bürgermeisterin Plobsheim
- Joel STEFFEN, conseiller eurométropolitain Straßburg

die gemeinsam mit der Präsidentin und dem Vizepräsidenten für die Dauer der französischen Präsidentschaft, d.h. bis Ende 2026, die Verwaltungskommission bilden.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 067-200024172-20240321-DEL_6_1_1_2024-AI

Document de séance n°6.2/1/2024
Vorlage Nr. 6.2/1/2024

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 01/2024</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 21.03.2024
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 6.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 6.2. der Tagesordnung

Objet / Betreff: Temps partiel / Teilzeitarbeit

I. Rapport / Sachverhalt

Le décret n°2004-777 du 29 juillet 2004 traite la mise en œuvre du temps partiel dans la fonction publique territoriale.

Le service à temps partiel ne doit pas être confondu avec un emploi à temps non complet. L'agent qui travaille à temps partiel est un agent nommé dans un emploi à temps complet et autorisé, à sa demande, à exercer ses fonctions à temps partiel pendant une durée déterminée. Le temps partiel représente donc une possibilité d'aménagement, à l'initiative de l'agent, de ses conditions de travail.

Il appartient à l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale, de fixer les modalités d'exercice du travail à temps partiel.

Sont distinguées deux formes de temps partiel :

1. Le temps partiel de droit (obligatoire) qui est accordé, sur demande de l'agent,

- qui a un enfant de moins de 3 ans
- pour donner des soins au conjoint, enfant à charge ou ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'un accident ou d'une maladie grave.

2. Le temps partiel sur autorisation (facultatif) qui peut être accordé, sur demande de l'agent et sous réserve des nécessités de service.

Das Dekret Nr. 2004-777 vom 29. Juli 2004 befasst sich mit der Umsetzung von Teilzeitarbeit im öffentlichen Dienst der Gebietskörperschaften.

Der Teilzeitdienst darf nicht mit einer nicht vollzeitlichen Beschäftigung verwechselt werden. Ein Bediensteter, der in Teilzeit arbeitet, ist ein Bediensteter, der auf eine Vollzeitstelle ernannt wird und dem auf Antrag gestattet wird, seine Aufgaben für eine bestimmte Zeit in Teilzeit auszuüben. Die Teilzeitbeschäftigung stellt somit eine Möglichkeit dar, auf Initiative des Bediensteten seine Arbeitsbedingungen anzupassen.

Es obliegt der beschließenden Versammlung der Gebietskörperschaft, die Modalitäten für die Ausübung der Teilzeitarbeit festzulegen.

Es werden zwei Formen von Teilzeitarbeit unterschieden

1. Die Teilzeitarbeit von Rechts wegen (obligatorisch), die auf Antrag des Bediensteten gewährt wird,

- der ein Kind unter 3 Jahren hat,
- um den Ehepartner, ein unterhaltsberechtigtes Kind oder einen Verwandten in aufsteigender Linie zu pflegen, der an einer Behinderung leidet, die die Anwesenheit einer dritten Person erforderlich macht, oder der Opfer eines Unfalls oder einer schweren Krankheit ist.

2. Teilzeit mit Genehmigung (fakultativ), die auf Antrag des Bediensteten und vorbehaltlich der dienstlichen Erfordernisse gewährt werden kann.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

La période et la quotité du temps partiel de droit sont définies par l'agent lors de sa demande qui doit être déposée auprès de la Secrétaire Générale au moins 2 mois avant le début effectif du temps partiel.

L'agent indique aussi le mode d'organisation souhaité de son activité (heures, jours, semaines, d'absence).

Ce document constituera la base de négociation entre l'agent et l'autorité territoriale qui précisera ensuite dans l'autorisation, compte tenu du bon fonctionnement du service, les conditions d'exercice du temps partiel.

Face à la réalité du travail et à l'effectif du Secrétariat général (l'équipe se compose de seulement 8 employés, dont la plupart ont des contrats à durée déterminée de 3 ans), et dans le contexte d'une planification importante en matière de gestion du personnel, il est proposé de limiter l'octroi du temps partiel au sein du Secrétariat général de l'Eurodistrict aux cas de temps partiel de droit.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict décide de limiter l'octroi du travail à temps partiel au sein du Secrétariat général de l'Eurodistrict aux cas où le travail à temps partiel est de droit.

Le Conseil autorise la Présidente à prendre tout acte d'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférant.

Der Zeitraum und der Anteil der rechtmäßigen Teilzeitbeschäftigung werden vom Bediensteten bei seinem Antrag festgelegt, der mindestens zwei Monate vor dem tatsächlichen Beginn der Teilzeitbeschäftigung bei der Generalsekretärin eingereicht werden muss.

Der Agent gibt auch an, wie er seine Tätigkeit organisieren möchte (Stunden, Tage, Wochenenden, Abwesenheit).

Dieses Dokument bildet die Grundlage für die Verhandlungen zwischen dem Bediensteten und der Gebietskörperschaft, die dann in der Genehmigung unter Berücksichtigung des reibungslosen Funktionierens des Dienstes die Bedingungen für die Ausübung der Teilzeitarbeit festlegt.

Angesichts der Arbeitsrealität und der Personalstärke des Generalsekretariats (die Belegschaft besteht aus nur 8 Mitarbeitern, von denen die meisten Angestellte mit einem auf 3 Jahre befristeten Vertrag sind), und der vor diesem Hintergrund umso wichtigeren Planungssicherheit in Personalfragen, wird vorgeschlagen, die Gewährung der Teilzeitarbeit im Eurodistrict-Generalsekretariat auf Teilzeitarbeit von Rechts wegen zu beschränken.

Der Eurodistriktrat beschließt, die Gewährung von Teilzeitarbeit im Generalsekretariat des Eurodistrikts auf die Fälle zu beschränken, in denen Teilzeitarbeit von Rechts wegen gewährt wird.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle Maßnahmen zur Umsetzung dieses Beschlusses zu ergreifen und alle damit zusammenhängenden Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Ringsheim, le 21 mars 2024

Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 21 mars 2024 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.